

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

Course d'Automobiles et de Motocycles Lyon-Vals



Arrivée de M. DEYDIER, de Lyon, 1^{er} de la course des voitures



Arrivée de M. LARA, de Lyon, 1^{er} de la course de motocycles



Groupe des organisateurs et des coureurs devant le Casino de Vals

Phot. de M. J. Coste, de Vals

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

HIPPISE



LES COURSES

Courses de Châtillon-sur-Chalaronne

Voici le programme des deux journées de courses des samedi 12 et dimanche 13 août :

PREMIÈRE JOURNÉE. — Samedi 12 août, à 2 heures.

Prix du Gouvernement de la République (au trot monté ou attelé). — 800 francs pour chevaux entiers et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans l'Ain, l'Isère et le Rhône.

Prix des Dombes (course plate — hacks et hunters). — 800 francs pour hacks et hunters, de 3 ans et au-dessus. — Distance : 2,600 m.

Prix de la Culture (trot monté ou attelé). — 500 francs pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de l'Ain, issu d'un étalon de l'Etat ou d'un étalon approuvé ou autorisé par les haras, montrés ou attelés au trot. — Distance : 3,000 m.

1^{er} Prix de la Société Sportive d'Encouragement (course de haies). — 1,500 francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8.000 fr. en un ou plusieurs prix. — Distance : 3,000 mètres environ.

Prix des Dames (steeple-chase militaire, 2^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire de 600 fr. au premier. — Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe), inscrits sur les contrôles, provenant de remonte de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. — Distance : 2,000 mètres environ.

DEUXIÈME JOURNÉE. — Dimanche 13 août, à 2 heures.

Prix de la Société d'Encouragement (trot monté ou attelé). — 1,000 francs pour chevaux entiers et juments de demi-sang de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Distance : 3,800 m.

2^e Prix de la Société sportive d'Encouragement (course plate). — 1,550 francs pour chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné un prix de 5,000 fr., ni 8,000 fr. en plusieurs prix. — Distance : 2,000 mètres environ.

1^{er} Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase, 6^e série). — 2,600 francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au jour de la course, gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple chases, ni deux prix de 5^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Distance : 3,400 mètres.

Prix du Conseil Général (trot attelé). — 1,200 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de tout âge et de toute provenance, ayant obtenu, depuis le 1^{er} janvier 1898, deux vitesses constatées au Bulletin Officiel.

Prix de la Ville de Châtillon (course de haies, hacks et hunters, gentlemen riders). — 1,500 francs pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus. — Distance : 2,800 mètres.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase-militaire, 2^e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 800 francs au premier, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles

et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. — Distance : 2,000 mètres environ.

Courses de la Tour-du-Pin

La Société des Courses de l'Isère donnera sa journée de courses toujours si suivies, le dimanche 20 août courant, avec le programme suivant.

Prix du Gouvernement de la République. — (Au trot monté). — 1500 fr. pour chevaux entiers et juments de demi-sang âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans la circonscription du dépôt d'étalons d'Annecy et montés au trot. Distance: 3.200 mètres.

Prix de la Société d'Encouragement, pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. — Au trot monté. — 700 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans le département de l'Isère, appartenant à des propriétaires résidant dans ce département et n'ayant gagné aucun prix. Distance : 3.200 m.

Prix de la ville de la Tour-du-Pin (Au trot attelé.) — 1.000 fr. pour tous chevaux âgés de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France, et appartenant depuis le 31 décembre 1898, au moins à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de la Tour-du-Pin et n'ayant pas, au moment de la course, déjà gagné en prix de trot une somme de 1.000 fr. en un ou plusieurs prix entrées comprises.

Prix du Chemin de Fer (Course de Haies). — *Handicap.* — 1.500 fr. pour tous chevaux de trois ans et au-dessus. Distance: 2.500 m. environ.

1^{er} Prix de la société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase militaire) 2^{me} série. — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 800 fr., offert au premier par la Société des Steeple-Chases de France, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes (*Chevaux d'officiers ou de troupe*) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat, ou achetés par les Commissions de remonte des Corps n'ayant jamais gagné de *Courses publiques à obstacles* et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis 6 mois au moins avant le jour de la course. Distance : 2.000 m. environ.

Prix de la Société sportive d'encouragement (Course de haies). — 1.500 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant jamais jusqu'au moment de la course gagné 8.000 fr. en un ou plusieurs prix. Distance : 3.000 m. environ.

2^{me} Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase 6^e série). — 2.600 fr. pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné 15.000 fr. en un ou plusieurs Steeple-Chases, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure. Distance : 3.400 m. environ.

Courses de Roanne.

Voici le programme des courses qui auront lieu demain dimanche, 20 août, à 2 heures précises du soir sur l'hippodrome de Mâtel :

2 heures. — Prix du Conseil Général. — Trot monté. — Cinq cents francs, pour tous chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de la Loire, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des Haras. Distance : 3,200 m.

2 heures 1/2. — Prix des Haras. — Trot monté. — Cinq cents francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés dans la circonscription du dépôt de Cluny, issus d'étalons de l'Etat ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des haras. Distance : 3,200 mètres.

3 heures. — Prix de la Société Sportive d'encouragement. — Course de haies. — Quinze cents francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la

course, gagné 8,000 francs en un ou plusieurs prix. Distance : 3,000 mètres environ.

3 heures 1/2. — **Steeple-Chase militaire de 2^e série.** — Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur maxima de 800 francs au premier. Pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de *courses publiques à obstacles* et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance : 2,000 mètres environ.

4 heures. — **Prix de la Ville de Roanne. — Steeple-chase à réclamer.** — Deux mille deux cents francs, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus à réclamer pour 5,000 francs. Distance : 3,800 mètres environ.

4 heures 1/2. — **Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — 6^e série.** — Deux mille six cents francs, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 francs en un ou plusieurs steeple, ni deux prix de 6^e série, ni deux prix de série supérieure. Distance : 3,400 mètres environ.

5 heures. — **Prix du Conseil Général. — Trot attelé.** — Cinq cents francs; pour tous chevaux, entiers, hongres et juments de demi-sang de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de la Loire, issue d'étalons de l'Etat, ou d'étalons approuvés ou autorisés par l'administration des haras. Distance : 3 ans, 3,200 mètres; 4 ans, 3,300 mètres; 5 ans et au-dessus, 3,400 mètres.

Courses de Vienne.

La journée de dimanche a été certainement l'une des plus réussies auxquelles il nous ait été donné d'assister, depuis longtemps. Le vaste hippodrome de Pont-Evêque était trop petit pour contenir le public accouru pour assister aux diverses épreuves qui, toutes, comprenaient des champs aussi intéressants par la qualité que par le nombre de chevaux engagés.

Dans l'assistance, toutes les notabilités du monde officiel, du commerce et de l'industrie.

Beaucoup de dames en claires et élégantes toilettes au pesage et les Lyonnais que nous avons rencontrés étaient assez nombreux pour nous donner quelque illusion d'une réunion au Grand-Camp.

Citons, au hasard du crayon, MM. H. Meyer, député de Vienne; de Chavigné, directeur du Haras d'Ancey; Bonnier, président du Tribunal de Commerce; Le Roy de Leuchère, directeur des chemins de fer économiques; Raymond, Vallet, Fleuriu, Picard, industriels, etc., etc.

Parmi les officiers, remarqué: de Mas Latrie, colonel du 19^e dragons; Würst, lieutenant-colonel au 52^e; commandant Font-Reaulx; capitaines de Colbert, de l'Ecole de Guerre; Naussbaum, Lauras; lieutenants Ducasse, Cartron, Giraud, de Valence de Marbot, de Rivière, etc., etc.

Parmi les gentlemen et les propriétaires, salué: MM. de Romanet, de Corbiac, de Vignerie, Stone, Gladstone, A. Ourel, H. Bouvet, Garnier, Bless, de la Blattery, du Garet, L. Rivat, le jeune sportsman bien connu de Lyon, dont nous espérons voir bientôt les couleurs triompher sur les hippodromes de la région, etc., etc.

Etaient juges à l'arrivée: MM. Paul Doyon, président; de Craponne du Villard, vice-président; de Chavigné, directeur du Haras d'Ancey; de Sauras.

Donnaient le signal du départ: MM. Joly, commissaire; Lauras, capitaine; au pesage, M. J. Ogeret.

Pendant toute la durée des courses, la Fanfare du 19^e dragons, habilement dirigée par M. Coulon, a fait entendre les plus brillants morceaux de son répertoire.

Nous ne saurions trop féliciter le comité et en particulier M. de Craponne du Villard, si aimable dans ses rapports avec la presse, de la parfaite organisation de cette journée dont aucun accident n'est venu troubler le charme et l'attrait.

Voici les résultats :

1^{er} Prix du Gouvernement et de la Société d'encouragement du cheval de demi-sang (course au trot monté). — 400 francs et les entrées au premier, 200 francs au second, 100 fr. au troisième. Distance, 3,000 mètres. Trois engagés, trois partants. — 1^{er} *Fauvette*, au comte de Monts; 2^e *Nigra*, à M. Cottaz; 3^e *Fleur*, à M. Cottaz.

Pari mutuel : gagnant 7 fr.

Prix du Commerce (1^{er} steeple-chase militaire, sous-officiers). — Au 1^{er}, un objet d'art de 150 fr.; au 2^e, un objet d'art de 100 fr.; au 3^e, un objet d'art de 75 fr. — Distance : 1.800 mètres. Onze engagés, quatre partants. — 1^{er} *Frontignan*, à M. Raoul, maréchal des logis au 2^e dragons; 2^e *Eure*, à M. Relusca, maréchal des logis au 19^e dragons, *Sans-Gêne* et *Agar* se dérobent et abandonnent la course. Pas d'accidents.

Pari mutuel : gagnant 43 fr. 50. Placés 14 et 9 fr.

Prix du Gouvernement (course au trot attelé). — 800 fr. et les entrées au premier, 400 fr. au second, 200 fr. au 3^e, le 4^e retire son entrée; distance 3.500 mètres; 3 engagés, 3 partants. — 1^{er} *Fleur*, à M. Cottaz; 2^e *Sapeur*, à M. Bless; 3^e *Nigra*, à M. Nigra.

Pari mutuel : gagnant 17 fr.

Prix du Président de la République et de la ville de Vienne (courses de haies, gentleman). — 800 fr., un objet d'art et les entrées au premier; 250 fr. au second; 175 fr. au troisième. Distance, 2.500 mètres, 11 engagés, 65 partants. — 1^{er} *Florentine*, à M. Boucher; 2^e *Fidelka*, à M. de Viguerie; 3^e *Aventure*, à M. le comte de Montmorillon.

Pari mutuel : gagnant, 17 fr. 50. Placés 10 fr. et 24 fr. 50.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (officiers), un objet d'art de 800 fr. au premier. — Distance, 2.000 mètres (7 engagés, 5 partants). — 1^{er} *Bambin* à M. de Corbiac, lieutenant au 19^e dragons; 2^e *Raymonde*, à M. Noubel, capitaine au 12^e hussards; 3^e *Liberty*, à M. de la Bernadie, lieutenant au 11^e dragons.

Pari mutuel : gagnant, 17 fr. 50. Placés 8 fr. et 10 fr. 50.

2^e Prix de la Société des Steeple-Chases de France (steeple-chase 6^e série). — 2.600 fr. au premier, 10 % du montant du prix au deuxième, 5 % du montant du prix au troisième. Distance, 3.400 mètres. 10 engagés, 6 partants. — 1^{er} *Indigo II*, à M. de Colbert; 2^e *Fard*, à M. de Montmorillon.

Une réclamation a lieu du jockey d'*Exquinet*, à M. Damoy. Picon, qui, étant arrivé premier, est disqualifié. Le jockey n'a pas accepté la réclamation du jury.

Pari mutuel : gagnant, 16.50. Placés 10 fr. 50 et 24 fr. 50.

Prix du pari mutuel (steeple-chase militaire), sous-officiers du 19^e dragons. — Un objet d'art de 150 fr. au premier; un de 100 fr. au 2^e; un de 75 fr. au 3^e.

Distance 1.800 mètres, 7 engagés, 5 partants : 1^{er} *Diligent*, à M. Martin Leroy, maréchal des logis au 19^e dragons; 2^e *Jeunesse*, à M. Royot; 3^e *Caille*, à M. Magnin.

Pari mutuel : gagnant, 49 fr. 50. Placés, 12 fr. 50 et 8 fr. 50.



Nouvelles des chenils

MM. Lamaignère et Chossat de Montburon viennent d'acheter le superbe étalon setter anglais, *Rex of Coleshill* (L. O. F. 4861) (L. O. S. H. 2325) gagnant de 50 premiers prix en Angleterre, en Belgique et en France. Ce chien, en ce moment au château de Lagarde près Bourg (Ain) ne fera qu'un très petit nombre de saillies.

♣ Nous apprenons que M. P. Mulard, l'amateur bien connu, a cédé sa chienne pointer *Champion Archiduchesse* (L. O. F. 2240) à M. P. Gibory, propriétaire du chenil de Séez (Orne).

♣ M. Maniez, à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne), vient de céder la chienne Korthal, *Gillette 1^{re}* à M. J. Coulondre, juge à Avignon (Vaucluse). *Gillette* est la mère des chiots exposés en 1899 et qui ont obtenu le prix d'élevage et deux prix de puppies. Nous espérons que M. J. Coulondre, qui est un amateur de chiens de races pures des plus sérieux, obtiendra les meilleurs résultats avec sa nouvelle lice *Gillette 1^{re}*.

♣ MM. P. Baron, propriétaire du meilleur chenil de field trialers que nous avons en France, vient d'obtenir un nouveau succès avec une jeune chienne setter anglaise, du plus grand avenir. *Merry Mood* vient, en effet, de remporter le 1^{er} prix dans les field-trials puppy stakes organisés sur un *muor* appartenant à l'Earl of Home, près de Douglas, par l'Internationale Pointer and Setter Society, le 25 juillet dernier.

Merry Mood a battu 19 concurrents. Nous espérons bien la voir courir au mois d'avril aux épreuves du Boulleau (Oise) et peut-être au field-trials que la Société canine du Sud-Est a l'intention d'organiser l'année prochaine, dans la région.

BUBLANNE.

Le Braque d'Auvergne

(Voir n° 83).

Cette origine m'a été confirmée par MM. Terrade, de Monmaur, de Montlogis, Donadiou.

Plusieurs de ces messieurs, et particulièrement M. Terrade, prétendaient que les braques d'Auvergne étaient de pointers importés de Galles ou de Cornouailles par les chevaliers de Malte.

« Pointers du pays de Galles, dit M. de Terrade, et je ne vois pas la rage de les appeler braques bleus d'Auvergne. »

Il y a là évidemment une erreur; en cherchant dans Stonehenge, édition 1874, voici ce que j'ai trouvé :

« Nos ancêtres, dit-il, se contentaient du pointer espagnol et accompagnaient leurs chiens; mais dans les temps modernes, les chasseurs en prennent plus à leur aise et veulent des chiens plus rapides, c'est pourquoi ils ont fait des croisements avec les Foxhound et Greyhound. »

Il ajoute textuellement ceci : « La trace du Foxhound dans le pointer moderne lourd est très faible, s'il y en a une, et je suis incliné à croire qu'ils descendent du pointer espagnol dans toute sa pureté, mais que par le soin constant de choisir toujours les chiens les plus légers, on est arrivé à avoir un spécimen assez différent pour qu'il paraisse être d'une autre race. »

Par conséquent, à la fin du siècle dernier, les chiens dont se servaient les Anglais étaient les *braques espagnols purs* et c'est plus que probablement ces chiens qu'employaient les chevaliers de Malte, puisqu'il n'en existait pas encore d'autres.

De cette manière, les pointers du pays de Galles et les bleus d'Auvergne pourraient, en effet, être consanguins, puisqu'ils descendraient tous deux du braque espagnol, qui ne diffère guère, du reste, du braque français qui, très probablement aussi, en descend lui-même.

Les chiens importés par les chevaliers de Malte étaient vraisemblablement blancs et noirs mouchetés clairs, et leur nom de bleu a dû leur venir de cette moucheture bleue et de la teinte bleue qui entoure les grandes taches noires. Cette race, qui a eu une grande faveur dans le Cantal, aurait été conservée pur dans la famille de M. Bory depuis 1827, ainsi qu'il le constate dans sa lettre.

Il peut paraître extraordinaire qu'une race ait échappé pendant un siècle à tout croisement volontaire ou involontaire, mais là n'est pas la question; il s'agit, en effet, de savoir comment nous devons classer ces chiens: sont-ils les vrais bleus, ainsi que le prétend l'article de l'*Eleveur*? Doivent-ils former une variété de la race des bleus d'Auvergne, ou doivent-ils être considérés comme une race à part?

M. Terrade affirme que la race des gris-bleu est de formation récente, et il en donne l'origine. D'après lui, la seule race qui ait porté le nom de bleu avant cette époque était celle des chiens blancs et noirs mouchetés.

L'origine, qu'il attribue au gris-bleu, peut paraître étrange; il prétend, en effet, qu'une chienne, que nous appellerons bleue pure, pour lui être agréable, croisée avec un chien fauve, aurait donné des gris-bleu et qu'un des produits de ce croisement recroisé avec une chienne bleue pure, *Mirza*, aurait de nouveau donné des gris-bleu, et de là, tous les gris-bleu de la création.

M. Terrade se trompe, car les chiens gris-bleu existaient bien avant cette époque et existaient même, paraît-il, avant l'importation des chiens de Malte.

M. le baron d'Auzres, de Saignes (Cantal), m'écrit dans une première lettre :

« La dénomination de braque bleu d'Auvergne s'applique ici à une

race de chiens qui n'est pas très bien déterminée, dans laquelle on trouve quelques échantillons du type *truité bleu*, mais qui comprend généralement des chiens blancs et noirs *plus ou moins mouchetés*. J'ignore leur origine. Mon père a eu des chiens *truités bleu*; pour moi, je préfère comme robe et comme qualité de chasse ceux qui sont blancs et noirs *bien mouchetés* sans être *précisément truités*. »

Et dans une deuxième. — « Il est cependant un point de votre lettre sur lequel je me permettrai d'attirer votre attention.

« Vous considérez comme acquis qu'il n'existait pas de chiens blancs et noirs chez nous avant 1796; or, mon arrière-grand-père, qui était grand amateur de chasse et de chiens, est mort en 1787, et mon père a toujours entendu dire qu'il avait des *chiens bleus*.

« Qu'étaient ces chiens bleus? Je ne saurais vous le dire, mais il est bien à croire que c'étaient des chiens blancs et noirs *plus ou moins truités ou mouchetés*. »

(A suivre.)

J. DE CONINCK.

CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissées élastique et cuir

Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison CORDING & Cie, de LONDRES

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : H. CHANEL, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Vichy.

Tir du 2 août. — Poule d'essai. — 1. M. Riols, 5/5; 2. Comte de Longueil et Bégule, 6/7.

Prix du Cercle International. — Bourse de 500 fr; — 1. et 2. MM. Thonnier et Riols, 4/5; 3. MM. des Chaux et comte de Longueil, 6/8.

Handicap. — Comte de Sampigny, 4/1.

Poule réglementaire. — MM. des Chaux et comte de Longueil, 3/3.

Tir du 3 août. — Poule d'essai. — M. Bégule 7/7.

Prix du Rivage. — Un objet d'art, M. Riols 5/5.

Poule réglementaire. — MM. des Chaux et du Perron, 5/5.

Tir du 5 août. — Poule d'essai. — MM. Bégule et marquis de Croix, 5/5.

Prix du Cercle de Commerce et des Etrangers. — Bourse de 300 fr. — 1. M. Nison, 6/6; 2. et 3. MM. Bégule et marquis de Croix 8/9.

Poule réglementaire. — M. Bac, 6/6.

Tir aux pigeons d'Ostende.

Hippodrome Wellington. — Mercredi, 26 juillet, s'est ouvert le stand de l'Hippodrome. Il y avait foule, et l'énorme hall était bondé comme un œuf et de cette troupe bariolée, réjouie et réjouissante à voir, sortait un concert unanime de louanges à l'adresse de M. le chevalier de Stuers, président, inspirateur et fondateur du tir de l'Hippodrome.

Le local du tir lui-même n'est pas tout à fait achevé, mais il n'y a plus que le détail à perfectionner, l'ensemble lui-même est terminé. Le bâtiment comprend un vaste hall central, surmonté d'une terrasse. Le hall est réservé aux tireurs, un buffet garnit le fond.

A droite du hall se trouvent le vestiaire, la salle de l'armurier, puis, au fond, le secrétariat et des dépendances.

A droite, en faisant face au bâtiment, se trouvent un emplacement réservé aux dames, le salon du comité, lavatory, etc... Un escalier de belle venue mène au premier étage, sur la terrasse dont j'ai parlé déjà, et qui promet d'avoir un grand succès, car le champ de tir s'y voit à merveille.

Le public d'élite qui assistait à cette première a eu le plaisir de voir défiler, sur la planche, ce qu'une jolie spectatrice appelait par un agréable à peu près : les plus fines carabines du pays et de l'étranger!

Je cite au hasard du tableau : MM. Roberts, de Dorlodot, de Denterghem, Van Mauberge, J. Rooman, chevalier H. d'Ydewalle, che-

valier de Mélotte, chevalier de Formanoir, Starck, de Nieuwland, baron Van Loo, Lippens, de Cavalleri, Schiaporelli, baron Sibbrick, chevalier E. d'Ydewalle, L. Maskens, Marsden, Cobb, Hans Marsch, Bauwens, Maertens, Lord Portarlington, comte de Basilewsky, Baldi, baron de S'journet, Serruys, Fortamps, Hayley, Journu, Morel de Tangrey, baron de Dorlodot, baron de Montpellier, Brasseur, Jasigi, etc., etc.

Le Prix d'inauguration consistait en un superbe objet d'art en un pigeon à 26 mètres 1/2. M. Lorenzo tuant 11-11 gagne le bronze. M. Journu obtient la deuxième place, tuant 10-11.

29 juillet. — Prix des Vagues. — (Hand.) ; 2,500 fr. — 48 tireurs. — 1 pigeon handicap. 1. MM. Van Maubeuge et le baron de Montpellier, 13-13 ; 2. MM. Béthune et de Peneranda, 12-13.

Poule réglementaire, un pigeon à 26 mètres, a été gagnée par MM. Rodgers et G.-H. Meakin.

31 juillet. — 2,000 fr. — 30 tireurs. — 1 pigeon handicap. 1. MM. le baron de Viron et Fadini, 10-10 ; 2. M. Hercy, 9-10 ; Della Torra, 8-9.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 26 mètres, gagnée par MM. Hercy et le baron van Vorst.

2 août. — Prix de la Plage. — 1,000 fr. — 28 tireurs. — 1 pigeon handicap. MM. Roberts et le comte Gajoli, 10-10.

Prix de la Mullérite. — 1 pigeon à 26 mètres. — MM. le chevalier d'Ydewalle et J. Rooman.

Cercle des Etrangers. — Mardi 25 juillet. — Prix Rakowsky. — 2,500 fr. — 1 pigeon handicap. — 74 tireurs. — 1. M. le baron Sibbrick, 28 m., 20-20 ; 2. MM. Asti Cesare, 27 m., et Hercy, 25 m., 19-20, partagent.

Mercredi 26. — Prix Robinson. — (Hand.) : 2,000 fr. — 1 pigeon. — 39 tireurs. 1. M. Fadini, 26 m., 16-16 ; 2. M. le baron de Viron, 24 m., et baron van Vorst, 21 m. 1/2, 15-16.

Jeudi 27. — Prix Salina. — 1 pigeon à 26 m. 1/2. — 32 tireurs. — M. Rogers, 8-8 ; 2. MM. Berselli et Fadini, 7-8, partagent.

Vendredi 28. — Prix Wilder. — 2,000 fr. — 1 pigeon handicap. — 33 tireurs. 1. M. H. Quersin, mullérite et fusil Lebeau, 25 m. 1/2, 13-13 ; 2. MM. G. Riva, 25 m., et comte Gajoli, 26 m. 1/2, 12-13 ; 3. M. Baldi, 12-12.

Samedi 29. — Prix Bigliani. — 29 tireurs. 1 pigeon handicap. — 1. M. le comte Gajoli, 26 m. 1/2 ; MM. Benvenuti, 25 m., et van de Wingaert, 24 m. 1/2, partagent 10/10.

Lundi 31. — Prix Liedekerke. — 2,000 fr. — 1 pigeon handicap. — M. Jasigi (Américain), comte Gajoli (italien) et Audina (italien), partagent 6-6.

1^{er} août. — 1,000 fr. — 1 pigeon handicap. M. Robinson (Américain), 26 m. 1/2, 4-5.

Poule réglementaire. — 1 pigeon à 26 m. 1/2, a été gagnée par MM. Fadini et H. Quersin.

Un match original, 5 pigeons à tirer d'une seule main, a eu lieu entre MM. Journu et le comte Gajoli. Les 10 oiseaux ont été tirés tous du premier canon. Les spectateurs ont beaucoup applaudi ce haut fait.

Tir aux Pigeons de Spa.

Mercredi 26 juillet. — Prix des Poiriers. — (Hand.) : 1,600 fr. MM. le baron de Cadwaert et G. t'Serstevens, 24 m. 1/2, 10-10 ; MM. Wauters, 26 m., et comte de Robiano, 24 m. 1/2, 9-10.

Poule réglementaire. — 1 pigeon à 26 m., gagnée par MM. le comte J. de Liedekerke et le baron A. del Marmol, 10-10.

Vendredi 28 juillet. — Prix des Pommiers. — (Hand.) : 1,000 fr. 1. MM. le baron de Calwaert, 25 m., et d'Ogimont, 25 m. 1/2 ; 3. MM. Jacques Simonis, 23 m. 1/2 ; Legrand, 26 m. 1/2, et le vicomte de Buissere, 27 mètres.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 27 m., gagnée par MM. G. t'Serstevens et H. t'Serstevens.

Lundi 31 juillet. — Prix des Noyers. — (Hand.) : 1,000 fr. MM. Moncorgé, 26 m., et Benvenuti, 27 m. 1/2, 11-11 ; MM. le comte de Robiano, 24 m. 1/2, Asti, 27 m. 1/2, et le baron Calwaert, 25 m. 1/2, 10-11.

Poule réglementaire, 1 pigeon à 28 m., gagnée par M. Moncorgé 29 mètres, 10-10.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

TIR

Le Fusil Allemand

Le nouveau fusil allemand est aujourd'hui en service. Ce n'est, en réalité, comme l'avait annoncé le général von Gossler, ministre de la guerre, à une commission du Reichstag, que la transformation de l'ancien fusil Mannlicher, modèle 1888. Le canon, de calibre de 7 mm. 9, a été conservé. Les cartouches ne sont pas changées. L'Allemagne pourra consommer son approvisionnement de munitions qui ne sera probablement pas renouvelé, dans l'attente d'une arme perfectionnée que l'on cherche toujours.

La transformation du fusil, due à l'inventeur Mauser, consiste surtout dans le changement de la culasse qui était mauvaise. Le système de répétition n'est plus le même. Dans le modèle 1888, la boîte de culasse était ouverte en-dessous, pour permettre le passage d'un chargeur ou cadre à cartouches, sorte de boîte à jour, rectangulaire, en tôle, contenant cinq cartouches placées horizontalement. Le mécanisme fonctionnait comme celui de notre carabine de cavalerie. La cinquième cartouche du chargeur était en contact avec un ressort appelé *transporteur*. Quand on portait la culasse mobile en avant, celle-ci poussait la première cartouche dans le canon. Après le coup parti, quand on ramenait la culasse en arrière, l'étui de la première cartouche était éjecté, et les quatre cartouches restant, sous l'action du transporteur, s'élevaient : la deuxième cartouche remplaçait la première. Le tir continuait ainsi sans interruption, et quand la cinquième cartouche était partie, le chargeur, n'ayant plus de point d'appui, tombait de lui-même par l'ouverture inférieure de la culasse. On introduisait alors un autre chargeur. Le chargement ne s'exécutait donc qu'une fois par cinq coups ! La rapidité de ce système est plus grande que celle du fusil Lebel avec lequel on ne peut plus tirer que coup par coup quand le magasin est épuisé. Ce genre de chargeur automatique a été adopté par l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Italie et la Suisse.

Dans le nouveau système Mauser, l'ouverture inférieure de la culasse n'existe plus. On a reconnu qu'elle présentait des inconvénients sérieux : la boue et la poussière y pénétraient facilement, entravant le fonctionnement. En outre, le magasin formait une saillie gênante, tandis qu'il est maintenant dans l'épaisseur de la monture. On tire toujours par cinq cartouches, mais l'ancienne boîte-chargeur est supprimée. Les cinq cartouches sont simplement maintenues par une lame de métal très légère qui ne sert qu'à les amener ensemble à l'entrée du magasin et qui n'y pénètre pas. Cette lame-chargeur ne pèse guère que six grammes, tandis que la boîte-chargeur en pesait vingt environ. C'est une diminution de poids appréciable, les cent cinquante cartouches portées par le soldat allemand étant mises par cinq en lames-chargeurs au lieu de l'être en boîtes-chargeurs. Le mécanisme est dans le genre de celui du Mauser adopté par l'Espagne.

Le modèle 1888 avait le canon enveloppé d'un tube en tôle d'acier sur lequel étaient brasés la hausse et le guidon. On avait ménagé entre le canon et son manchon métallique un vide d'un demi-millimètre environ pour éviter l'échauffement qui, après un tir prolongé, ne permettait plus au tireur de saisir l'arme à pleines mains. On croyait aussi empêcher la dilatation irrégulière du canon que provoquaient la hausse, le guidon et les garnitures. On est revenu de cette erreur. Le vide laissait pénétrer la poussière et l'humidité qui nuisaient à l'entretien et à la justesse, et, pour ne pas alourdir l'arme, on avait diminué l'épaisseur du canon qui se faussait et résistait mal aux fortes pressions de la poudre nouvelle. A présent, le canon n'a plus, au lieu du tube-enveloppe, qu'un simple garde-main en bois, déjà employé dans plusieurs inventions françaises, dans le Mannlicher autrichien, modèle 1895, et dans quelques autres

armes étrangères. Ce garde-main recouvre complètement la partie du canon où le tireur peut être amené à placer la main gauche pendant le tir.

La hausse a été aussi changée. L'ancienne masquait l'horizon et rendait la visée difficile, nécessitant l'emploi du curseur à partir de 500 mètres. Le nouveau pied de hausse est à gradins permettant de tirer jusqu'à 1,200 mètres. On n'emploie le curseur qu'à partir de cette distance.

L'Allemagne ne se contente pas de cette arme transformée, malgré sa supériorité incontestable sur le modèle 1888. Les essais ne discontinuent pas. Après avoir expérimenté à Postdam et dans quelques autres garnisons un fusil de 6 mm. qui a donné de bons résultats, les Allemands ont mis en service à Berlin un certain nombre d'armes automatiques. C'est l'ingénieur américain Hiram Maxim qui a imaginé d'utiliser la force du recul pour armer, charger et fermer la culasse. Le tireur n'a plus qu'à presser sur la détente et peut effectuer un tir ininterrompu tant qu'il y a des cartouches dans le magasin. Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons ce système trop délicat pour une arme de guerre. Nous classons cette invention avec celle non moins ingénieuse du fusil à gaz liquéfié de M. Paul Giffard. Néanmoins, on ne doit pas repousser sans examen les découvertes, si peu pratiques qu'on les suppose d'abord. La science fait de si rapides progrès qu'elle déconcerte toutes les théories. Les Allemands agissent avec sagesse en obligeant des corps de troupe à expérimenter toutes les inventions.

Avis aux tireurs.

Nous sommes priés d'informer MM. les tireurs de la région que l'échange du canon d'un fusil Lebel revient au prix de 7 fr. 55, avec le transport et l'emballage, prix net 9 fr.

Ces prix sont ceux fixés par le Ministère de la Guerre et ne doivent subir aucune majoration.

LE MANS. — Société de tir du 28^e territorial. — La fête annuelle de la Société de Tir du 28^e territorial qui avait lieu il y a quinze jours, comprenait trois parties : concours des sociétaires de 6 h. 3/4 du matin à midi ; concours des officiers de midi 1/2 à 4 heures, et, enfin, distribution des prix à 5 h. 1/2 de l'après-midi.

Le stand offrait une grande animation, la séance s'est passée dans l'ordre le plus parfait malgré la foule des tireurs qui se sont disputés chaleureusement les prix.

M. le capitaine Thébaud, président de la Société, a dirigé le tir, assisté de tous les officiers, directeurs et sous-officiers commissaires du tir. Un grand nombre d'officiers de l'armée active, de la réserve et de la territoriale sont venus apporter par leur présence un précieux témoignage de sympathie et d'intérêt à la Société de Tir du 28^e territorial. M. le général Jolivet était représenté à cette fête militaire par M. le capitaine d'état-major Favret, attaché à la 7^e division.

Un concours au revolver, non prévu au programme, a été organisé l'après-midi en l'honneur de MM. les officiers de l'armée active qui étaient venus se joindre à leurs camarades du 28^e.

A 5 h. 1/4 avait lieu, dans la salle des Concerts de la Ville, sous la présidence de M. le capitaine Thébaud, devant une très nombreuse assistance, la remise solennelle des récompenses aux lauréats de différents concours de tir.

M. le capitaine Thébaud a prononcé ensuite le discours suivant qui a été fréquemment applaudi :

Mesdames et Messieurs,

Vous êtes les fidèles habitués de nos fêtes et je vous remercie d'être venus si nombreux, cette année, en vous invitant, d'ores et déjà, à ne pas nous manquer l'année prochaine.

La journée a été laborieuse, l'heure est avancée et je ne veux pas vous retenir longtemps. Que pourrais-je vous dire, d'ailleurs, que vous ne sachiez déjà sur notre Société et sur son objet. Je me bornerai donc à quelques chiffres dont l'énoncé et la comparaison vous permettront de mesurer le chemin parcouru et les progrès réalisés par l'idée qui a présidé à sa fondation.

Fondée en 1896, un an après nous comptons 308 membres, aujourd'hui le dernier inscrit a le numéro 1551.

Nous avons commencé avec trois ou quatre cibles seulement ; aujourd'hui nous en avons dix, il nous en faudrait trente. A certains jours près de 500 tireurs y viennent faire leurs tirs.

Le pourcentage cesse de s'élever, et nos prix dont la quantité et la valeur augmentent chaque année sont, pour les grands concours annuels, au nombre de deux cents ; nous en aurons distribué plus de trois cents cette année.

J'ai ici le devoir d'adresser nos remerciements à tous ceux à qui nous devons ces prix : à M. le ministre de la Guerre, au Conseil municipal de la ville du Mans, aux sociétés, aux camarades et aux particuliers non sociétaires, nos donateurs.

En échange de la persévérance que je leur demande dans leurs libéralités, je leur promets la nôtre dans le travail, dans la consciencieuse préparation aux devoirs que l'avenir peut nous imposer. Petit à petit, au fur et à mesure de nos ressources, nous compléteront et améliorerons les installations de notre stand si fréquenté et où nous sommes heureux de voir les dames.

Continuez d'y venir, Mesdames, amenez-y vos amies, et surtout vos enfants. Le bruit des coups de fusil ne doit pas vous effrayer ; c'est un bon bruit, le meilleur de tous peut-être. Vous l'aimez et vous apprendrez à vos enfants à l'aimer, et à aimer aussi la saine odeur de la poudre qui, lorsqu'elle parle, fait vibrer les cœurs parce que sa voix tonnante, n'a que deux cris auxquels tous les vrais Français peuvent s'associer : *Vive la France ! Salut au Drapeau !* (Vifs applaudissements).

Une dernière fois, merci à tous, sans oublier la presse, toujours si accueillante — pour tout ce que la Société doit aux uns et aux autres en reconnaissance de leurs largesses, de leur encouragement, de leurs concours de tout genre dans le passé, dans le présent et pour l'avenir avec ses inconnus. Conservez-nous les : c'est pour la patrie que nous vous les demandons, c'est pour la patrie que vous continuerez à nous les donner.

VI^e Concours National de Tir

Organisé par la Société la *Patriote de Marseille*.

Voici la circulaire que le Président du Comité de direction du Concours National vient d'adresser aux Sociétés de Tir de France.

Chers Camarades,

La date du VI^e *Concours National* vient d'être fixée du 5 au 16 octobre prochain. Soyez persuadés que tous nos efforts tendront à ce que le VI^e *Concours National* soit digne de ses devanciers, digne de la France, notre chère Patrie et des représentants des nations qui voudront bien répondre à notre invitation.

Maissi c'est à nous de diriger l'organisation, c'est à vous à en assurer le succès par l'empressement que vous mettrez à vous rendre à notre appel. Venez donc en foule à cette grande fête patriotique, venez affirmer que les liens de solidarité qui unissent tous les tireurs se resserront davantage à chacune de ces grandes manifestations nationales.

Tireurs Français ! Marseille, qui va célébrer par des grandes fêtes le 25^e centenaire de sa fondation, vous réserve l'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique.

Le Président du Comité de Direction : L. DUTFOY

Société de Tir de l'Armée Territoriale. — Concours annuel.

— Dimanche dernier, a eu lieu l'ouverture du Concours annuel de cette Société. Dès 8 heures le stand était ouvert et de nombreux tireurs se sont succédés jusqu'au soir aux différentes cibles. Remarqué une dizaine de tireurs de Marseille, de Nanzy d'autres villes voisines, enfin des jeunes gens de 16 ans, qui sont venus disputer les prix affectés au tir réduit, donnant d'excellents résultats. Le jeu n'a cessé que de midi à 2 heures pour permettre aux invités de la Société et aux tireurs, au nombre de 80, de se réunir, chez Fombonne, à côté du Stand, dans un déjeuner, à la fin duquel on a toasté ferme.

M. le commandant Barthat remercie chaleureusement les tireurs de Marseille et des autres villes d'être venus contribuer au succès de ce concours. Les Lyonnais sauront, à leur tour, se reconnaître et n'oublieront pas la date du Grand concours National à Marseille. Il lève son verre en l'honneur de M. Dufloy, président de la *Patriote de Marseille*, du colonel Polonus, le fondateur toujours dévoué de la Société de l'Armée territoriale, représentant des Sociétés Lyonnaises, du *Lyon-Sport* et des dévoués organisateurs du concours,

M. le Colonel Polonus au nom des fondateurs, M. Dufloy, au

nom des tireurs Marseillais, M. Burnichon, au nom du *Lyon-Sport* et M. le capitaine Billon au nom des sociétaires répondent.

Puis M. le commandant Roman parle de la confraternité des Sociétés de Tir parmi lesquelles il ne doit exister aucune rivalité, leur but unique et commun devant être de former des défenseurs pour la Patrie. La Société de Tir de l'armée territoriale s'est toujours réjouie de la fondation, des succès et de la prospérité des autres Sociétés, car c'est la France qui en recueille le bénéfice, et il rappelle à propos de l'union qui doit régner entre elles, le toast plein d'humour porté, il y a quelques années, par M. Harent aux Sociétés Sœurs, et aux Sociétés belles-sœurs! Le commandant Roman souhaite qu'il n'y ait plus que des Sociétés sœurs et il boit au développement des Sociétés de tir, car le jour où nos 2881 cantons en auront chacun une, la France sera invincible.

Ce concours de tir se continuera les 13, 14, 15 et 20 août.

Résultats du concours de l'armée active. — Infanterie. — 1. Tusque, soldat au 127^e.

Prime de régiment. — 121^e de ligne.

Cavalerie. — 1. Joliot, cavalier au 2^e dragons.

Prime de régiment — 2^e dragons.

Résultats de la première journée : Fusil.

Concours général. — Dutfoy, 20 balles, 81 points; Harent 20 balles, 81 points; Bosc, 20 balles, 81 points.

Tir debout. — Hess, 20 balles, 80 points; Cazin, 20 balles, 80 points; Billon, 20 balles, 77 points.

Silhouettes fixes. — Billon 20 balles, 64 points; Duret 20 balles, 63 points.

Officiers de l'armée active. — Prouhet 20 balles, 48 points; Bosc 19 balles, 56 points.

Espérance. — Gourmand 20 balles, 66 points.

Revolver. — Dutfoy 24 balles, 167 points; Brachet 24 balles, 148 points; Cazin 24 balles, 144 points.

Tir réduit. — Courbis 20 balles, 198 points; Ortavent 20 balles, 189 points; Guillermand 20 balles, 187 points.

Continuation du concours pendant les 3 journées consécutives des 13, 14 et 15, clôture le 20 août.

Les prix sont exposés dans les vitrines des Deux-Passages.

Avis. — Le concours de l'armée active s'est terminé le 5, MM. les tireurs trouveront toutes les cibles libres chaque jour dès la première heure.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Résultats du concours public du dimanche 6 août, à 300 mètres (série) : 1. Lecourt, de Saint-Bernard, 45 points; 2. Gelpi, 40; 3. Aymard, 40; 4. Vacher, 39; 5. Duret, 38; 6. Juillet, 35; 7. Bellegu, 34; 8. Carra, 34; 9. Widmer, de Montluel, 34; 10. Grand, 32; 11. Gagneur, 29; 12. J. B. Gornu, 25; 13. Hegetschweiler, 24; 14. Henry, de Romans, 22; 15. Hess, 21; 16. A. Cornu, 16; 17. Blanc, 15; 18. Jullien, 15; 19. Dornon, 14; 20. Morand, 14.

♣ Dimanche 13 août, l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétaires.

Société des Tireurs du Rhône. — Voici les résultats du concours mensuel d'août :

2^e catégorie. — Tir au centre, concours public : 1. Proppi, 110 degrés; 2. Comet, 209; 3. Pilot, 371; 4. Silvent, 382; 5. Richoud, 432; 6. Fougère, 485; 7. Hess, 491; 8. Frénéa, 536; 9. Bellegu, 540; 10. Tignard, 545; 11. Perrin, 550; 12. Vallet, 572

3^e catégorie : Tir réduit, concours public à la série : 1. Vially, 176 points; 2. Marquet, 172; 3. Fougère, 143; 4. Clauzet; 5. Vallet.

Le dimanche 20 août, séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans.

BOURGAIN. — Société de Tir du 106^e régiment territorial. — Concours de l'année 1899. — 1^{er} Concours réglementaire. — Prix du ministre de la guerre. — 1. Officiers : maximum, 6 balles, 12 points au revolver d'ordonnance à 30 mètres.

Prix : M. Armanet François, 6 balles, 12 points au revolver.

II. Sous-officiers et soldats : 1. médaille vermeil, Grabit Jean; 2. médaille bronze, Raverat Henri; 3. médaille bronze, Berlioz Jean; 4. médaille bronze, Poulet Pierre; 5. médaille bronze, Allagnat Joachim; 6. épinglette vermeil, Allex; 7. épinglette argent, Perrin François; 8. épinglette argent, Drevet Jean; 9. mention honorable, Bailly Jean; 10. mention honorable, Ruf Joseph; 11. mention honorable, Perroncel Joseph; 12. mention honorable, Nann.

Concours Général. — 1^{re} Catégorie. Maximum 16 balles, 160 points. — 1. 100 francs, Poulet Vincent; 2. 60 francs, Perrin François; 3. 40 francs, Raverat Henri; 4. 25 francs, Grossiot Pierre; 5. 20 francs, Grabit Jean; 6. 15 francs, Drevet Jean; 7. 10 francs, Orceel Eugène; 8. 5 francs, Pequoi Auguste.

2^e Catégorie. Maximum 16 balles, 160 points. — 1. Médaille argent et 25 francs, Bellet Joseph, 16 balles 98 points; 2. médaille argent et 15 francs, Poulet Pierre, 16 balles 97 points; 3. Médaille de bronze et 15 francs, Ruf Joseph, 16 balles 96 points; 4. Médaille de bronze et 10 francs, Rey Louis, 16 balles 84 points; 5. Médaille de bronze et 5 francs, Milliat Joseph, 16 balles 53 points.

Concours au fusil Lebel. Maximum 16 balles 36 points. — 1. Médaille argent, Pequoi Auguste 18 balles 33 points; 2. Médaille de bronze, de Belval Félix, 18 balles 33 points; 3. Médaille de bronze, Ravier Louis, 18 balles 32 points; 4. Mention honorable, Drevet, 18 balles 30 points.

Le Tir scolaire

Un nouvel organe de tir bi-mensuel vient de prendre naissance à Brest. Ce nouveau journal, émanation du Comité départemental des Tireurs Français du Finistère, par son titre et même par son programme, entre dans la voie qu'on aurait dû suivre partout en France depuis longtemps : *former des tireurs des l'école primaire*. Dirigé par de véritables apôtres du tir, des dévoués comme on devrait en compter beaucoup, dont M. A. Ayme, il fera pour l'Ouest ce que M. Boucher-Cadart a fait pour le Nord spécialement, et l'Union nationale pour toute la France, en attendant la loi présentée par M. Coache.

Nous souhaitons cordialement à notre nouveau confrère, à ses débuts, la réussite que mérite le but qu'il entend poursuivre; espérons qu'il pourra, non pas réveiller (cela est déjà fait dans la vieille Armorique), mais propager le goût du tir parmi nos vaillantes populations de l'Ouest.

Ayons des tireurs, beaucoup de tireurs; les temps ne sont pas encore venus où il conviendra de déposer les armes; nous en sommes loin encore !

F. GRASSET.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL, 26, rue Saint-Joseph, LYON.**

COLOMBOPHILIE

Fédération Colombophile de Lyon

Concours de Bourges. — Dimanche, 6 août, 600 pigeons de la Fédération ont été mis en liberté à la gare de Bourges par les soins des sapeurs colombophiles du colombier militaire de cette place, sous la surveillance du commissaire spécial et d'un capitaine du génie.

Les paniers ont été ouverts à 5 h. 30 précises, les pigeons sont partis dans la direction de Lyon sans hésiter et ont été constatés en grand nombre vers 9 h. 40 du matin, nous donnons sous peu leur classement; pour aujourd'hui nous dirons simplement que les prix ont été chaudement disputés et enlevés en moins de 5 minutes; en somme magnifique concours au point de vue du nombre des pigeons engagés et de la rentrée des premiers, mais concours désastreux par le petit nombre des rentrées à cause des temps orageux qui semblent s'acharner sur nos malheureux pigeons.

♣ Dimanche, concours d'Annecy à Lyon, concours d'Alençon à Lyon ; vous avez de quoi soigner, tête en l'air, Messieurs les colombophiles et que le temps se mette de la partie pour la bonne réussite de vos concours.

♣ Dimanche, 20 courant, concours de Grenoble à Lyon avec jeunes pigeons de l'année.

♣ Le 15 août un lâcher de pigeons de la Société la Mésange de Gannat (Allier) aura lieu à la gare de Perrache dans la matinée.

SAINT-ÉTIENNE. — La *Fédération Colombophile de la Loire* vient de faire son concours ministériel sur Lons-le-Saunier (Jura).

Malgré les énormes pertes éprouvées à Bourg lors du dernier entraînement, six cents pigeons ont été expédiés et lâchés à 6 heures du matin par les soins des autorités de l'endroit et du chef de gare.

Vu l'arrivée en masse des pigeons, le classement est approximativement impossible, c'est pourquoi nous nous bornons à indiquer pour le moment les premiers pigeons arrivés dans les sociétés ci-après :

Aile d'Acier : Larderet, Escoffier, Blondeau. — *Izioux* : Thévenon, Blot, Preynot. — *Epervier* : Chateil, Javelle, Forissier. — *Patria* : Tempère, Bugnand, Verrot, Garnier, Meilland, Massardier, Cancale. — *Colombe* : Jurinc, Dosjoub, Richard. — *Amis-Réunis* : Roux, Massardier, Chareyron. — *Express* : Ouillon, Quillon, Faure.

La distance parcourue à vol d'oiseau est de 167 kilomètres. Les pigeons ont fait environ 1,200 mètres à la minute.

MARSEILLE. — La société colombophile *La Marseillaise* a couru dernièrement le grand prix de la ville de Marseille, constitué par la majeure partie de la subvention municipale. Ce concours a donné lieu au classement suivant : 1^{er} prix, M. J.-B. Rousby ; 2^e prix, M. Gabriel Bobone ; 3^e prix, M. Joseph Viotti ; 4^e prix, M. Louis Guignes ; 5^e prix, M. Ludovic Girardot ; 6^e prix, M. André Martin ; 7^e prix, M. Michel Merciera ; 8^e prix, M. Charles Osmanville.

Le lâcher avait été effectué à 150 kilomètres à l'est.

PROGRAMME DES MISES EN GARE, DES MARQUAGES ET DES LACHERS
EN 1899.

Samedi 12 août. — A 6 h. du matin, au siège, marquage pour le concours d'Annecy.

Samedi 12 août. — A 10 h. du matin, mise en gare pour Voreppe.

Samedi 19 août. — A 1 h. du soir, marquage pour le concours de Grenoble, au siège.

Jendi 24 août. — A 2 h. du soir, marquage pour le concours de Caen au siège.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Fédération Lyonnaise

Les championnats de la *Fédération Lyonnaise* avaient lieu, dimanche dernier, dans le bassin de la Caille. Une seule équipe s'étant présentée dans chaque course inscrite au programme, le championnat lui a été attribué d'office.

1^{re} Course. — **4 seniors**, Club Nautique, MM. Perrin, Lump, Wegelin, Soubeyran.

2^e course. — **Skiff débutant**, Club Nautique, M. A. Jambon.

3^e course. — **Skiff senior**, Club Nautique, M. Soubeyran.

4^e course. — **2 seniors**, Club Nautique, MM. Perrin, Lump.

5^e course. — **Double scull**, Club Nautique, MM. Soubeyran, Aublanc.

6^e course. — **Skiff junior**, Cercle de l'Aviron, M. Alloud.

7^e course. — **8 seniors**, Cercle de l'Aviron, MM. Mounier, Gabardini, Alloud, Lallainode, Bastener, Chanut, Yssartel, Reverchon.

Une médaille de vermeil aux insignes de la Fédération a été décernée à chaque équipe. Le Comité, avant de se séparer

souhaite bonne chance et heureux succès à l'équipe à quatre *Fanfan* et à M. Soubeyran du Club Nautique, allant pour la première fois représenter la *Fédération Lyonnaise* aux championnats de France.

Fédération du Sud-Est

MM. Wild et Dumontet, de l'*Union Nautique de Lyon*, auxquels a été attribué le championnat du Sud-Est en double scull, sont partis à Boulogne, pour représenter, aux championnats de France, la Fédération du Sud-Est.

NATATION

La natation au Cercle de l'Aviron.

Les sociétés nautiques où il semble cependant que la natation devrait être le premier principe de l'éducation des rameurs, n'attachent en général qu'une importance secondaire à l'art de nager. Nombreux sont les rameurs qui ont couru et qui courent encore dans de fragiles embarcations, où l'équilibre est un problème, sans être seulement capables de faire une brasse.

Nous ne saurions donc trop féliciter M. Garbit, le dévoué président du Cercle de l'Aviron de l'intelligente décision, qu'il vient de prendre en faveur du développement de la natation. Voici d'ailleurs la circulaire qu'il vient de faire adresser à tous les membres de la Société :

Le Président du *Cercle de l'Aviron* a l'honneur d'informer MM. les Sociétaires qu'un *Cours de Natation* a lieu chaque jour, de 6 à 8 heures du soir, au ponton du Garage, quai de Cuire, 7.

Les meilleurs nageurs du Cercle, munis de tous les appareils d'instruction nécessaires aux débutants, se tiennent chaque soir à la disposition de leurs camarades, actifs ou honoraires qui désirent apprendre à nager.

MM. les nageurs du *Cercle de l'Aviron* sont instamment priés d'assister aux *Expériences de Sauvetage* qui seront organisées l'après-midi de chaque dimanche, entre les membres de la Société, à la baignade militaire des Îles Roy, à Collonges.

Un grand concours de natation aura lieu le premier dimanche de septembre entre tous les nageurs du Cercle. Une épreuve spéciale sera courue entre les Sociétaires ayant appris à nager pendant la saison.

Les noms des nouveaux nageurs et ceux de leurs professeurs seront inscrits chaque année sur un tableau spécial affiché dans la salle d'honneur du garage.

Le Président : A. GARBIT.

En encourageant la natation parmi les membres du Cercle de l'Aviron, M. Garbit rend non seulement un grand service à ceux qui en profiteront pour se tirer d'affaire dans des circonstances difficiles, mais il facilitera encore le recrutement des rameurs dans sa société. Celui qui ne sait pas nager hésite bien souvent à se risquer dans un bateau d'une stabilité problématique qui demande un long et périlleux apprentissage, il restera toujours timide et maladroit, même après plusieurs années de pratique, et sera toujours encombrant pour ses camarades, qui, comprenant la lourde responsabilité qui leur incombe, ne se sentent plus à l'aise lorsque l'un d'eux ne sait pas nager.

Nous assurons que l'excellent exemple donné par le Cercle de l'Aviron sera suivi par toutes nos sociétés nautiques ; canotier et Lyonnais, deux raisons pour savoir naturellement nager.

GRASSE

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs ; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.

SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin.

Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est : **Goutez, comparez et jugez.** — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

VALS CHARMreuse

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement. Eau

LES JOUTES

Les Joutes de Givors

Commençons d'abord par remercier bien sincèrement nos bons amis de la *Société des Sauveteurs-Jouteurs de Givors* de la façon toute cordiale dont ils nous ont fait les honneurs de la fête de lundi et les jeunes gens de la Commission d'organisation de leur sympathique réception, et essayons de donner une idée de la séance de joute à laquelle nous étions gracieusement invités.

Après une réception amicale à la gare, nous allons prendre place sur la *Barquette d'honneur* — grand bateau tenté où se tient la musique — où se trouvent également réunis les notabilités de la joute, parmi lesquelles nous distinguons tout particulièrement ; MM. Félix Bal, le dévoué président des *Sauveteurs-Jouteurs de Givors* ; Paul Barboyon, ancien président ; Champin, vice-président ; Révillon, secrétaire ; Rosier, capitaine ; Daupel, adjoint au maire de Vernaison et ancien président de l'Union Marinière de cette localité ; les membres de la Commission de la fête, etc., etc. A notre arrivée les exercices sont commencés depuis longtemps déjà, le quai et le barrage en face sont couverts d'une foule que l'on peut évaluer à plus de trois mille personnes, et il n'est que deux heures et demie.

C'est que toute la ville est en fête, car tout Givordin comprend la joute et comme une distraction fort goûtée de la population qui y trouve un plaisir extrême, et parce qu'il se rend parfaitement compte que ce sport donne l'habileté à conduire une embarcation, l'aplomb nécessaire dans les passes dangereuses où se trouvent les riverains au moment de crues subites du fleuve, ou d'inondations ; la force, la souplesse qui assurent l'adresse, tout en étant également un exercice hygiénique. On sait qu'il rend courageux et adroits ceux qui s'y adonnent et, enfin, raison qui a son importance, cela forme une véritable pépinière de bons sauveteurs.

La coutume est de commencer la joute par les plus jeunes ou débutants, mais en cette circonstance, étant donné que le temps menaçait, les organisateurs auraient désiré que l'on fit abstraction du respect de la tradition en faveur du sport lui-même, et que les jeunes gens qui n'ont aucunes dispositions appréciables, tel le couple qui a fait quatre passes nulles, comprennent qu'ils font perdre un temps précieux et que les jours de concours ou de grande fête ne sont pas des séances d'entraînement ni d'apprentissage.

En agissant ainsi, ils ont mis la Commission de la fête dans l'embarras. Le nombre de couples était excessif ; malgré son zèle et sa bonne volonté, la Commission n'a pu satisfaire tout le monde, et des jouteurs de première force qui étaient inscrits n'ont pu y prendre part.

La deuxième partie des exercices a débuté par une joute comique pas banale, qui n'avait jamais été vue, et à fort égayé les spectateurs. Ce divertissement nautique a été exécuté par MM. Haour et Ducret, deux amputés du bras droit, qui ont fait de véritables prouesses. Qu'on en juge : 1^{re} passe, salut du moignon ; 2^e passe, Ducret vainqueur ; 3^e passe, une lance cassée ; 4^e passe, lance cassée ; 5^e passe, Haour, vainqueur, et 6^e passe, lance cassée.

Après cet intermède lyrique, la lutte réelle commence. Elle est circonscrite entre six couples de jouteurs desquels émergent tout particulièrement ceux composés de MM. Garby et Laurençon ; Besson, dit Milord, et Marchand ; Besson et Robellet.

M. Garby, qui devait faire partie du jury, a dû se récuser pour répondre à l'amical défi de M. Laurençon, venu exprès de Paris, où il a été le champion de la joute organisée le mois dernier sur la Seine par la Société *La Renaissance*, qui a son siège dans la capitale.

Entre ces deux athlètes, la lutte a été vraiment sensationnelle. Les spectateurs étaient émerveillés de la science pratique dé-

ployée dans ces quatre passes superbes ; mais, malgré son talent, M. Laurençon a dû succomber devant son terrible adversaire qui était aussi ferme sur son tabagnon qu'une statue de bronze sur son piédestal, M. Garby est resté *blanc*.

MM. Besson et Marchand, ont atteint le summum de force que peut donner un être animé. Avec des lances spéciales de 18 pieds, ces deux rudes athlètes ont *callé* deux fois les bateaux malgré leur élan. La seconde fois il est arrivé que malgré le courage déployé par les seize rameurs, les barques ont été forcées de reculer.

M. Marchand cède alors sa place à M. Robellet, et la lutte entre ces deux hercules devient acharnée. Cinq passes sont faites avec une force prodigieuse et une habileté incroyable qui enlèvent des cris d'enthousiasme aux spectateurs qui reçoivent stoïquement l'averse, sans broncher ; à la dernière passe, une des lances, dites incassables est brisée et la lutte est terminée.

Le prix offert par le *Lyon-Sport* est décerné à M. Besson (quoique mouillé), cependant que quelques membres du jury auraient portés leur choix sur M. Garby, mais d'autres, devant la compétence desquels on s'est incliné, ont jugé que M. Besson avait gagné le prix par sa résistance exceptionnelle.

Après la joute, l'aimable président des Sauveteurs-Jouteurs nous a fait la politesse d'un petit dîner qui réunissait dans l'intimité les principaux membres du bureau de la Société, M. Daupel et les deux représentants du *Lyon-Sport*.

Au champagne, notre directeur M. J. Burnichon, a pris la parole pour remercier particulièrement M. Bal et ses dévoués collaborateurs de leur amicale réception, et a exprimé le désir de voir se former une équipe des plus forts amateurs de la joute qui irait prendre part aux exercices nautiques en voie d'organisation, qui seront donnés l'année prochaine à Paris, à l'occasion de l'Exposition Universelle.

M. Révillon a répondu que la Société de Givors avait déjà fait des démarches dans ce sens et qu'une promesse officielle lui était parvenue. C'est donc une affaire faite, pour ainsi dire, aussi engageons nous vivement nos amis et tous les amateurs de ce sport à profiter de la bonne saison pour s'entraîner, se grouper et s'organiser fortement en vue des manifestations sportives projetées.

Fête de la Mulatière

Dimanche, il y avait nombreuse compagnie à la Mulatière, pour admirer les exercices de nos jouteurs. Quatre Sociétés étaient représentées par leurs meilleurs biceps : l'Union Marinière des Jouteurs de Vaise ; La Renaissance de la Quarantaine ; L'Union Marinière des Jouteurs de Vernaison et l'Union des Jouteurs de la Mulatière auxquelles s'étaient joints des délégués de Givors. Oullins et Pierre-Bénite.

Dès le début, nous avons constaté la belle direction et l'organisation parfaite des passes. Nous avons remarqué spécialement les performances d'un jeune jouteur d'avenir, M. Janaud aîné, de la Mulatière, qui a brisé une lance et vaincu deux adversaires.

Le couple Labaume-Jouve, qui fait trois passes superbes et où le premier reste vainqueur ; les frères Janicot, admirables de prestance ; MM. Durand et Léaud, de Vaise, une lance cassée ; MM. Brunier et Camille Houdard, dont nous avons déjà parlé quelquefois, deux lances cassées simultanément, mais malgré tous ses efforts Houdard est vaincu par Brunier.

Enfin, deux jeunes Oullinois, dont nous n'avons pu savoir les noms, débutent carrément en faisant également des *éclappes* avec leurs deux lances d'un coup.

Joutes splendides et très bien conduites appuyées par des applaudissements frénétiques que nous entendons encore bien loin, et que nous regrettons de ne pouvoir suivre jusqu'au bout. Notre service nous appelle ailleurs et il faut laisser à d'autres le soin de rendre compte de la suite que nous prévoyons merveilleuse, car il y a là des champions redoutables que nous serions heureux d'admirer et de signaler.

A Aix-les-Bains

On nous annonce pour dimanche prochain des joutes sur le lac du Bourget à l'occasion des fêtes d'Aix-les-Bains. La *Société des Sauveteurs-Jouteurs de Givors* y envoie deux équipes de ses meilleurs jouteurs. C'est dire que les heureux qui se trouveront dans notre belle station thermale verront quelque chose de rare en fait de force sportive.

A. POULAILLON.

Fête nautique à Lyon. — A l'occasion de cette fête, organisée par la Société amicale des anciens Jouteurs, des joutes intéressantes auront lieu le dimanche 13 et le mardi 15 août, à 2 heures, entre le pont Tilsitt et la passerelle St-Georges.

LA NAUTILUS, Teinture du Marin, donnant aux cheveux et à la barbe leur couleur naturelle. — Produit absolument inoffensif. — Le litre, 4 francs; le demi-litre, 2.50. Chez les principaux Coiffeurs.

Dépôt régional : **H. CHANEL**, 26, rue Saint-Joseph, LYON.



CYCLISME

NOTES D'ENTRAINEMENT

Lambrechts, que ses nombreuses chutes avaient empêché de courir est dans une bonne forme et dimanche, il a gagné l'internationale sans s'employer à fond.

Altin, ainsi que mes notes le faisaient prévoir, est arrivé 2^e, il fait les 200 m. en 13" 1/5 et 13" 2/5; jeudi il a fait le tour de piste, 333 m. en 23".

Bordigoni, quoique un peu surentraîné, s'est bien défendu; la réclamation qu'il a faite dimanche, quoique non admise, m'a parue très juste.

Gabriel, qui avait cessé tout entraînement, s'y est remis. La saison me semble un peu avancée, il pourrait attendre l'année prochaine.

Paul Jacquet avance beaucoup au train et il espère bientôt se rencontrer avec son ami Mille.

Menier, le vainqueur des courses d'Uriage, a pris un peu plus de vitesse, il fait les 200 mètres en 13" 3/5 et 13" 4/5.

Néron l'invincible, fait des progrès tous les jours; un match entre lui et un professionnel attirerait sûrement foule au vélodrome.

Mercier a l'intention de ne plus courir, pour des raisons de santé, il a assuré qu'il était hors de forme dimanche passé.

Jacob ne peut pas se classer à la Tête-d'Or. Très bizarre, vu ses performances au vélodrome de Genas.

Pitiot sera rétabli d'ici une quinzaine de jours.

Lagneau est complètement remis de sa pelle, aussi il va recommencer à s'entraîner.

Le bruit court qu'un de nos vélodromes doit donner une grande réunion, avec un ou deux champions parisiens.

DUVIRAGE.

U. V. F.

(SECTION DU RHONE.)

Le Championnat de Vitesse-Amateurs

La réunion de dimanche, au vélodrome de la Tête-d'Or, a admirablement réussi, grâce à sa parfaite organisation à la-

quelle, il faut le reconnaître, a contribué M. Guelpa dans une large mesure.

M. Le Roux, préfet du Rhône, avait bien voulu en accepter la présidence d'honneur et s'était fait représenter par M. Martin, président du Conseil de Préfecture.

Autour de ce dernier, dans la tribune d'honneur, nous avons remarqué MM. Buffault, Garnier et Bischoff, conseillers municipaux; Deveaux, directeur du Tailleur Pauvre, président d'honneur du V.C.L.; Lagane, chef consul de l'U. V. F., qui recevait ses invités avec son affabilité bien connue; F. Deloger, délégué militaire de l'U. V. F., Burellier, Bonneton; Mines Lagane, Renault, Bonneton, etc., etc.

Dans la tribune, public nombreux, claires et fraîches toilettes. Aux autres places, une vraie foule, comme on en voit, toutes les fois que l'U. V. F. donne une fête sportive.

Le jury était composé de MM. Guichard, juge à l'arrivée; Joannès Rival, starter; Méziat, chronométrateur; Fayard, délégué sportif; Lassagne, Exally, Berger, Clément, consuls; de Moras, du B. A. C.; Lainé, du V. C. S.; Rossi d'Ocana, du *Lyon-Sport*.

Le héros de la journée a été, naturellement, Néron, dont la forme est absolument remarquable et dont la loyauté sportive nous a toujours séduit. C'est au milieu d'applaudissements unanimes que M. Martin, président du Conseil de Préfecture, lui a remis l'écharpe de champion de l'U. V. F., pour 1899.

Voici les résultats des sept épreuves courues dans la journée de cette belle réunion:

1^{re} Course, Bicyclettes inter-clubs (amateurs). 4 séries 1.000 mètres, classés aux points. — 1^{re} série: 1^{er}, Paleiron; 2^e, Lapierre; 3^e, Cély; 4^e, Marion. — 1^{er} prix, Rapid-Club; 2^e, Vélo-Club lyonnais; 3^e, Club Tête-d'Or.

2^e course, Championnat U. V. F. (bicyclettes amateurs, 1.000 mètres. 4 séries). — 1^{re} série: 1^{er}, Jacob, 1,48 2/5; 2^e, Sauvan, 1,55 4/5; 3^e Néron, 1,35 1/5; 4^e, Mercier, 1,38. — Finale, 2.000: 1^{er}, Néron, 3,51 1/5; 2^e, Mercier; 3^e, Jacob.

3^e Course, internationale (professionnels). — 1^{re} série: 1^{er}, Lambrechts, 1,55; 2^e, Bordigoni, 1,30 2/5; 3^e, Altin, 1,45 1/5, repêchage Richard, 1,43. — Finale, 2.000 mètres: 1^{er}, Lambrechts, 3,44 1/5; 2^e, Altin; 3^e, Bordigoni, qui réclame, mais sa réclamation n'est pas admise.

4^e Course, tandems (5 kil., amateurs). — 1^{er}, Daru-Néron, 8'45" 2/5; 2^e, Mercier-Marion.

5^e Course, Military (1.000 mètres). — 1^{er}, Alexandre, sous-officier, 25^e section; 2^e, Issalène, intendance.

6^e Course, 15 Kilomètres (bicyclettes amateurs avec entraîneurs). — 1^{er}, Néron, 20'13" 1/5; 2^e, Legros; 3^e, Baudrand.

7^e Course de passage au poteau (cyclistes amateurs). — 1^{er}, Daru, 3 passages; 2^e Jacob; 3^e, Boutillier.

Dans la course military, M. Santos Cottin, caporal à la 4^e section, a fait une chute qu'au premier moment on a pu croire plus grave qu'elle ne l'est, heureusement. M. Santos Cottin s'est démis le poignet. Soigné intelligemment par M. Mingat, masseur du vélodrome, il était transporté à l'hôpital militaire immédiatement et nous avons appris avec plaisir que son état est des plus satisfaisants. Ce n'est, d'ailleurs, pas là chose faite pour effrayer nos soldats et nous espérons bien voir, à la prochaine fête que donnera l'U. V. F., un military plus intéressant encore que celui de dimanche passé. Disons, en terminant, que, pendant toute la réunion, l'excellente musique du 99^e, sous l'habile direction de son sous-chef, s'est fait entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

R.

Le championnat de fond de 100 kil. de l'U. V. F. se courra, le 10 septembre, sur le parcours officiel de Lyon-Moresiel et retour.

A LA GRANDE MAISON VÊTEMENTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, etc. pour tous les SPORTS
Place de la République
LYON
NOUVEAUTÉS
POUR CYCLISTES, TENNIS, BAINS DE MER, EXCURSIONS

Cette épreuve sera dotée de jolis prix en objets d'art et médailles. Tout coureur qui aura fait le parcours en moins de 6 heures, recevra gratuitement le brevet et livret militaire de l'U. V. F.

Le Critérium de l'U. V. F.

(Course éliminatoire.)

Après le Grand Prix et le Championnat que l'U. V. F. à Lyon, vient de donner, dimanche dernier, et dont le succès a été un des plus beaux sur la piste de la Tête-d'Or, soit au point de vue de courses régulières et bien menées, ou soit au point de vue du public qui y était venu en grand nombre pour y applaudir nos plus fines pédales, amateurs et professionnels de la région, voici que l'U. V. F. va nous fournir l'occasion d'aller applaudir nos jeunes coureurs professionnels au dessous de 21 ans et nous donnons ci-dessous la proposition de M. Breton qui a été adoptée par la Commission sportive :

1° De créer à Paris, 4 courses de vitesse pour coureurs de 2^e catégorie et possesseurs de la licence de l'U. V. F. ;

2° En province, sur chacun des vélodromes suivants : Dijon, Reims, Lyon, Roubaix, Nantes, Toulouse, Tours, une course régionale toujours pour coureurs de 2^e catégorie et possesseurs de la licence de l'U. V. F. Chacune de ces courses sera dotée d'un 1^{er} prix de 100 fr., d'un 2^e de 50 fr. et d'un 3^e de 25 fr., et les gagnants de ces courses seront réunis dans une course qui sera donnée au Parc des Princes, en septembre et dont les prix seront de 400 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e et 100 fr. au 3^e. De plus, les frais de voyage de Paris en deuxième classe, aller et retour, seront payés aux gagnants des épreuves éliminatoires courues dans les départements. Ces courses seront annuelles et porteront les titres suivants : les premières « Critérium de l'U. V. F. avec le sous-titre « Course éliminatoire », et la finale, celui de « Grand Critérium de l'U. V. F. »

Voici donc des courses intéressantes pour nos professionnels de 2^e catégorie, et les départements de la Région Lyonnaise qui sont désignés pour courir à Lyon, sont les suivants : l'Ain, le Rhône, les deux Savoie, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, le Var, la Vaucluse, le Gard, les Bouches-du-Rhône, la Lozère, les Hautes et les Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes, la Haute-Loire, la Loire, l'Allier, le Puy-de-Dôme.

Ce critérium se courra donc à Lyon, le 3 septembre, sur la piste du Vélodrome du Parc de la Tête-d'Or, où, ce jour-là, de belles courses d'amateurs encadreront le critérium.

Devant l'encouragement donné à nos jeunes coureurs professionnels par la Commission sportive de l'U. V. F., nous sommes certains que nos coureurs répondront à cette bienveillante attention de la Commission. De plus, toujours dans le but d'encourager les coureurs à venir prendre part à ce critérium, la direction du Vélodrome Tête-d'Or donnera une course de consolation entre les non classés du critérium avec 3 prix en espèces, puis une course de primes sera faite également à leur égard.

Pour les inscriptions, s'adresser à M. Guelpa, au Vélodrome de la Tête-d'Or, à Lyon.

Tout coureur qui voudra s'engager, devra : 1° Donner son nom et pseudonyme, le numéro de sa licence et ses couleurs ; 2° Donner sa date de naissance ; 3° Prendre l'engagement de courir.

Toute demande non accompagnée de la somme de 1 fr. (qui est le droit d'inscription pour toutes les courses), sera considérée comme nulle et non avenue. Les inscriptions seront closes le 31 août.

Cyclophile Vaisois

Le Cyclophile Vaisois avait organisé, dimanche, dernier une charmante sortie dans le joli et pittoresque village de Chazay-

d'Azergues, situé dans la ravissante vallée bien connue des Lyonnais.

Le départ a été donné à 7 h. 30 au siège, brasserie Comte, 33, quai de Vaise, où se trouvaient les sociétaires et amis en bicyclettes, tandems, etc., et porteurs chacun du fanion du C. V. Le départ a lieu au milieu de l'animation générale à travers les rues du quartier de Vaise où le cortège est accueilli par de multiples ovations. La côte de Champagne est dure et la chaleur tropicale, aussi une courte halte s'effectue au Chalet, à Champagne — un membre honoraire du Cyclo — et l'on repart bientôt pour Chazay où une réception magnifique attend les Lyonnais.

Après une légère collation, les courses s'organisent et donnent les résultats suivants :

Première course. 1.000 mètres. — 1. J. Michel ; 2. Collonge.

Vétérans. — 1. Jean Morel ; 2. Collonge.

Handicap. — 1. Joseph Michel ; 2. Stéphane Blanc.

Lenteur. — 1. Stéphane Blanc ; 2. Jean Morel.

Après les courses un apéritif bien mérité est servi à tous les assistants, puis on se rend au banquet admirablement servi à l'hôtel Revin.

Le banquet est présidé par M. Perdrix assisté de ses deux vice présidents : MM. Joannon et Margoulet, de MM. Blanc frères, trésoriers ; Michel frères, secrétaires ; Rey, Mélinant, membres du Conseil d'administration.

Quatre-vingt convives sont réunis autour des tables, dont environ trente dames en ravissantes toilettes ; c'est assez dire que la plus franche gaieté n'a cessé de régner.

A la table d'honneur, nous avons remarqué M. Roussillon, président de l'Union Vélocipédique Lyonnaise ; M. Rigard, du Cyclophile Villeurbannais. La presse était représentée. Nous citerons en outre : MM. Perdrix père, Mazière, Combier, Martin, Joanon père, membres honoraires. Mmes Perdrix, Joannon, Carbonnel, Mazière, Mélinant, Passiol, etc., ainsi que Mlles Carbonnet, Joannon, Mélinant, etc.

Au champagne, M. Perdrix remercie les sociétaires et la nombreuse assistance, ainsi que M. Roussillon et la presse et porte un toast aux dames présentes et à la prospérité de la Société.

M. Roussillon répond à ce toast en souhaitant bonne réussite à la fête ; un membre de la Presse porte un toast de remerciement au Cyclophile Vaisois pour son excellente réception. Une quête, proposée par M. Joannon, produit la somme de 22 fr., qui sera affectée à la Tutélaire du Ve arrondissement et à la Société des Amis de l'Instruction.

La parole est donnée aux chanteurs et chanteuses et nous avons le plaisir d'applaudir : Mmes Nocib, Mélinant ; Mlles Mélinant et Louise Jean ainsi que MM. Gros, Joanny Michel, Rival, Juvain, Javelle, Vêrillon, sans oublier M. Passiol, mandoliniste émérité qui a charmé l'auditoire dans plusieurs auditions.

Le dîner fini, tout le monde se rend à la fête pour assiéger les baraques foraines et les chevaux de bois et c'est à grand peine que le départ est donné à heures et demie pour le retour à Lyon.

Les voitures, brillamment illuminées, sont escortées à nouveau par les cyclistes porteurs de flambeaux, des flammes de bengale éclairent la route obscure, c'est un coup d'œil féerique et à 11 heures, le cortège s'arrêtait à nouveau chez Comte pour la dislocation, chacun regrettant une journée si bien remplie et demandant pour bientôt une semblable fête.

Rapid Club

Cette société organise pour le dimanche 20 août, à 2 heures, au Vélodrome de Genas, une grande fête sportive, musicale et de

LA PHÉBUS est LA REINE des **Bicyclettes, LE PHÉBUS** est LE ROI des **Motocycles**

M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

gymnastique, avec le bienveillant concours de la fanfare les Amis de la Cité-Lafayette et de l'Eclair de Villeurbanne.

En voici le programme : **Première partie : Championnat de vitesse du R. C.**, 1,500 mètres, deux séries. Finale du R. C., 2,000 mètres; ensemble de boxe par l'Eclair de Villeurbanne; match de motocycles sur 20 kilomètres, entre M. Fourroux et M. Louis Castoldi; course de fond du R. C., 15 kilomètres avec entraîneurs.

Deuxième partie. — Course des vétérans du R. C., 2,000 mètres en deux séries; Assaut de bâton entre M. Perrot, directeur de l'Eclair et M. Lyan, moniteur des pupilles; Course de fond, réservée aux amateurs munis de la licence de l'U. V. F. 15 kilomètres avec entraîneurs. Trois prix. Objets d'arts. Mouvements d'ensemble avec drapeaux, par les pupilles de l'Eclair. Finale des Vétérans du R. C.

Le soir, à 8 heures, grand bal dans les jeux de boules de Mme veuve Bouvier, 24, cours Lafayette prolongé.

Pour la course réservée aux amateurs munis de la licence de l'U. V. F., les inscriptions sont reçues au siège du Rapid' Club, café Poizat, 15, cours Lafayette prolongé, jusqu'au 15 août inclus.

Prix de l'inscription : 1 fr., remboursables à tout parlant.

Club excursionniste de Lyon.

Le Club excursionniste a composé, dans sa dernière assemblée générale, son nouveau bureau, de la manière suivante : MM. Veuillet, président; Lamy, vice-président; Truffot, trésorier; Burel, secrétaire; Legrand, commissaire; Tissot, premier guide.

Les membres honoraires sont avertis qu'il ne reste plus que huit cartes d'adhésion pour l'excursion de Genève, les 13, 14 et 15 août.

Programme au siège, rue du Jardin-des-Plantes, 9.

Excursionnist-Sporting-Club

Cette excellente Société a fait courir, dimanche dernier, au Vélodrome de Genas, pour la septième fois, son épreuve du brassard. M. Regnier est arrivé 1^{er}; M. César 2^e et M. Bernut 3^e.

Dans la course de classement de 5 kil. — 1. Regnier, 2. Bernut, 3. César, 4. Guillerd.

Le départ était donné par M. Fuzier, président de l'E. S. C., chronométrateur; M. Bussel, président du Club des Cornards de la Villette et membre honoraire de l'E. S. C. Etaient présents : M. Charles Raymond, vice-président; B. Michallet, S. Michel, Ceysson.

Neuville-sur-Saône. — A l'occasion de la fête patronale qui a lieu les 13, 14 et 15 courant, le Comité d'organisation a organisé une *course de bicyclettes* et une *course à pied*.

Les engagements pour chacune de ces deux épreuves sont déjà suffisants pour en assurer le succès complet, les prix à distribuer étant nombreux et de valeur.

TARARE. — Lundi dernier, à l'occasion de la fête patronale, le *Cycle tararien* avait organisé une journée de courses vélocipédiques dont le succès a été fort grand.

En voici le programme et les résultats :

9 h. du matin. — **Course de fond amateurs**, 50 kil. — 1. Henri, de Lyon; 2. Deflotières, de Tarare; 3. Chambon.

2 h. du soir. — **Course de vitesse**, internationale, 5 kil. — 1. Lombard, 2. Moussier, 3. Lagarde, 4. Menier.

Course régionale, 5 kil. — 1. Bordigoni; 2. Navette, à une épaisseur de pneu; 3. Menier.

Course consolation — 1. Fayat, 2. Vadon, 3. Gouat.

Le soir, un banquet, fort bien servi par Maurin, réunissait, sous la présidence de M. Pivot, conseiller municipal de Tarare, les membres du Cycle Tararien et leurs invités, parmi lesquels M. Bouchard, représentant des cycles Phébus, à Lyon.

De nombreux toasts ont été portés à la prospérité du Cycle Tararien et à ses futurs succès.

FÉDÉRATION DU HAUT-RHONE

Le championnat tandems 50 kilomètres sera couru le 20 août sur la route de Chambéry à Albertville, jusqu'au 25^e kilomètre et retour. Le départ sera donné à 7 heures précises du matin.

Les engagements seront reçus au siège du V. T. V., café de la Poste, rue des Terreaux, à Voiron, jusqu'au vendredi 18 août, à midi.

Les Clubs de la S. H. R. sont prévenus que l'excursion-promenade qui devait avoir lieu les 14, 15 et 16 juillet, a été renvoyée, par suite du mauvais temps, aux fêtes du 15 août. Les engagements seront reçus jusqu'au 10 août. En conséquence, la concentration aura lieu à Annecy, le **samedi soir 12 août**, à l'Hôtel des Négociants. Le départ aura lieu en machine, **dimanche 13 août**, à 5 heures du matin.

MACON. — A l'occasion d'une sortie générale, le *Vélo-Club Mâconnais* avait organisé, dimanche dernier, deux courses pour ses membres, divisés en vétérans et juniors.

Disons de suite que, favorisées par un temps superbe, elles ont obtenu un plein succès.

Deux itinéraires étaient tracés : Mâcon-Saint-Georges et Romanèche pour les jeunes, et Mâcon-Belleville-Romanèche pour les vétérans.

A sept heures sonnantes et trébuchantes, M. Tondut, donnait le départ aux jeunes. M. Point, bien entraîné par Louis Chapuis, l'éminent motocycliste, parvenait dès le départ à lâcher le peloton malgré une tentative énergique du jeune Perrin pour remonter son tandem le teuf-teuf entraîneur. Dès lors, la course était courue et une heure après, M. Vachet, juge à l'arrivée, abaissait son drapeau devant M. Point, qui arrivait premier, avec un nombre incommensurable de longueurs, sur Siraud, suivi de près par Perrin, qui compte un peu trop sur son énergie, en voulant mener le train jusqu'à la fin, c'est du reste cette faute qui lui fait perdre la deuxième place.

Les autres concurrents ayant fait la course au bouchon arrivent longtemps après.

La course des vétérans, pour être menée moins vivement n'en a pas été moins intéressante, au contraire. M. Michallet arrive premier assez loin devant MM. Pelletier et Ratton, qui, après s'être passés et repassés mutuellement pendant toute la durée de la course, arrivent dans l'ordre.

Il faut les féliciter tous deux du cœur qu'ils ont mis pour faire le parcours. M. Ratton surtout, qui est arrivé épuisé complètement par l'effort fourni; quant à M. Pelletier, il a un fond superbe, et, ainsi qu'il le déclarait lui-même, il se sentait capable d'avaler d'un seul trait une centaine de kilomètres, quel malheur que l'arrivée ne se soit pas faite à Dijon!

M. Chanel, le quatrième de la course, trop confiant en la supériorité de ses mollets, s'est vu souffler la deuxième place, en buvant l'apéritif au virage de Belleville.

En somme, bonne et belle journée où tout le monde est à féliciter, même le commissaire au virage de Saint-Georges qui s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle sans pareil.

Le soir, un banquet réunissait à Pont-de-Veyle vainqueurs et vaincus, qui ont arrosé, les uns leurs lauriers, les autres leur... gosier, comme seuls les Mâconnais savent le faire.

M. B.

CHAMBÉRY. — **Union Vélocipédique Savoisienne.** — Dimanche passé s'est couru favorisé par un temps superbe, sur la route d'Albertville à St Pierre d'Albigny et retour, le championnat de fond-bi 50 kilom. de l'Union Vélocipédique savoisienne dont la direction pour 1899 appartient au Vélo-Club d'Albertville. Le départ qui avait été fixé à 8 h. 1/2 a été retardé d'une heure; six coureurs seulement se présentent au poteau et arrivent dans l'ordre suivant.

1. Gotteland du Vélo-Club de Chambéry en 1 h. 18' 20"; 2. Maniglier du Vélo Club d'Albertville en 1 h. 18' 21"; 3. Ribaud du Vélo-Club d'Annecy en 1 h. 21' 11"; 4. Didier du Vélo-Club de Chambéry en 1 h. 25' 32"; 5. Chappuis du Vélo-Club d'Albertville en 1 h. 32' 59"; 6. Vibert du Vélo-Club d'Albertville en 1 h. 58' 25".

Après la course tout le monde se réunissait au siège du V. C. A pour le vermouth d'honneur et à midi et demi un banquet très bien servi à l'hôtel de la gare réunissait tous les fervents de la pédale au nombre de soixante.

M. Fontanet présidait ayant à ses côtés MM. Barrut et Dégravel d'Annecy, Garnier de Chambéry et Blanc de Beaufort.

Adressant M. Fontanet félicite M. Gotteland le champion de la course pour son succès et remercie tous les unionistes de s'être fait représenter à cette fête de famille tout en regrettant cependant l'absence du Vélo-Club Aixois; il dit toute sa sympathie pour l'U. V. S. qui a créé des liens indissolubles entre les principaux clubs des deux Savoie fait appel à la bonne volonté de tous pour les resserrer encore si cela est possible, et termine en portant la santé des congressistes et en buvant à la prospérité toujours croissante de l'U. V. S.

M. Barrut du V. C. d'Annecy, Garnier du V. C. de Chambéry et Blanc du V. C. de Beaufort prennent ensuite à leur tour la parole pour remercier le V. C. d'Albertville de la bonne organisation de cette petite fête de famille et de la chaleureuse réception qui a été faite à tous les membres des clubs présents.

GENÈVE. — La course du tour du lac (68 kil.) a eu lieu, dimanche dernier, par un temps superbe. Le départ a été donné

né à 6 h. du matin. Quarante-huit cyclistes, tant professionnels qu'amateurs, ont pris part à cette épreuve.

Le grand favori, Calame, sur lequel on comptait pour abaisser le record détenu par Bozino (5 h. 19' 50") n'a pu à la suite d'un accident, enlever la première place à Perrolaz qui a couvert les 168 kil. en 5 h. 21' 50"; 2^e Calame en 5 h. 22' 50"; 3^e Rossy en 5 h. 37' 40". 4^e Schira en 5 h. 43' 50"; 5^e Burgi en 5 h. 45' 20".

♣ **Vélodrome de la Jonction.** — La réunion annuelle du syndicat des coureurs, qui, comme je l'ai déjà annoncé, doit avoir lieu dimanche prochain 13 août, s'annonce, sous tous les rapports, comme un gros succès. Doré et déjà l'on peut compter sur la participation à peu près certaine des coureurs suivants : *France* : Nossam, Ruinard, Nieuport, Cornet, Dary, Durand, Simard et Castoldi. — *Belgique* : Protin, le fameux crack. — *Italie* : Bixio, Ferrari et Conelli. — *Amérique* : Vanoni.

En outre deux des meilleurs sprinters allemands viendront aussi prendre part à la grande Internationale dont le premier prix est de 2000 fr. au 1^{er}. Quant à la Suisse, elle sera représentée par ses plus fines pédales et notamment par Ryser, de Berne, champion suisse de fond sur route, qui est engagé dans la course de 10 kilomètres. A. L.

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE

LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle
artillées, etc., etc.

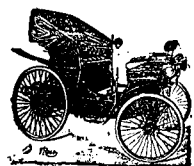
CYCLES CASTOLDI

Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES ! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR

32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



AUTOMOBILISME

Moto-Club de Lyon

Séance du 10 août. — Elle s'ouvre à 9 heures et demie sous la présidence de M. Collin. Douze membres sont présents.

Le procès verbal de la précédente séance est adopté.

Admissions. — Sont admis à l'unanimité, comme membres actifs : MM. Pitiot-Lasselve, Mignot, Sylvain, Paquelet.

Sortie officielle des 13, 14 et 15 août. — Le président annonce que les inscriptions s'élèvent au nombre de vingt et que plusieurs dames feront partie de l'excursion.

Le départ est fixé à dimanche matin, 5 heures et demie, du siège, très exactement.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer à cette première sortie officielle un succès complet.

Lyon-Sport en donnera le compte rendu détaillé dans son prochain numéro.

Course Lons-le-Saunier à Lyon et retour

Les courses internationales d'automobiles, voitures, motocycles, voiturettes, de Lons-le-Saunier à Lyon et retour, organisées par l'Automobile-Club du Jura, auront lieu le 20 août courant. Quatre mille francs de prix seront décernés :

Motocycles. — 1^{er} prix, 500 fr. ; 2^e 300 fr. ; 3^e 200 fr. ; 4^e 150 fr. ; 5^e 100 fr.

Voitures. — 1^{er} prix, 1,000 fr. ; 2^e 500 fr. ; 3^e 200 fr.

Voiturettes. — 1^{er} prix, 500 fr. ; 2^e 250 fr. ; 3^e 100 fr.

Confort et élégance. — 1^{er} prix, médaille vermeil ; 2^e médaille argent ; 3^e, médaille bronze, offerts par l'Automobile-Club de Paris.

Les fabricants de vins mousseux du Jura ont, en outre, donné de nombreuses caisses de vin mousseux qui seront attribuées aux vainqueurs.

♣ Exposition des voitures, voiturettes et motocycles dans le Parc des Bains, de 4 heures à 7 heures du soir.

♣ Distribution des prix à 6 h. au Casino. Le soir, représentation de gala au Casino. Illuminations, feu d'artifice, etc.

♣ Les engagements, fixés à 20 fr. par voitures et voiturettes et 10 fr. pour motocycles, sont reçus jusqu'au 15 août, chez M. Henri Prost, banquier, à Lons-le-Saunier. Remboursements aux partants.

♣ L'organisation du virage, à Lyon, a été confiée au Moto-Club de Lyon.

Un garage modèle

Vendredi dernier, 4 août, a eu lieu l'inauguration du *Garage des Terreaux* que MM. Rivat et Bouchard ont eu l'excellente idée d'installer, rue de Constantine, 8, en plein centre des affaires.

A cette occasion, les propriétaires avaient offert un punch à leurs clients et à leurs amis, qui tous s'étaient empressés de se rendre à cette aimable invitation.

Les diverses salles du garage étaient brillamment éclairées à l'électricité et gracieusement ornées de fleurs et d'arbustes, et MM. Rivat et Bouchard en faisaient les honneurs avec une parfaite bonne grâce.

Nos plus ardents chauffeurs, ainsi que les principaux fabricants d'automobiles de Lyon et de la région étaient présents. Salués au passage, MM. Schneider, Lavirotte, Guerin, de Grenoble ; Boyron, directeur de la Société Lyonnaise d'automobiles, Doué, Castoldi ; Collin, président, Jeannot, capitaine de route, Eparvier, Dubuisson, Paret, Cusson, membres du Moto-Club de Lyon ; Burnichon et Rossi, du *Lyon-Sport* ; Vial, Pomède, Guerin, Berger, J. Rivat, Berthet, Mignot, Collomb, Gaillard, Tupinon, Dechaux, Moulins, Saboureaux, Joanny, Hilarion, etc., etc., ainsi que quelques charmantes et spirituelles jeunes femmes.

Tout le monde s'accordait à trouver l'installation des différentes salles du garage très pratique et très confortable. Au fond, l'atelier avec un outillage des plus complets et des plus perfectionnés. Dans la salle du milieu, la place pour de nombreuses voitures avec, derrière chacune d'elles, une petite armoire destinée à recevoir les effets de route et les menus objets des abonnés. Dans la salle d'entrée, à gauche le bureau et le téléphone, en face un cabinet où les abonnés pourront faire leurs correspondances, s'habiller, etc.

Cette visite terminée, on se réunit autour d'une vaste table sur laquelle s'aligne en bon ordre un vrai bataillon de bouteilles de champagne.

Avant de vider la première coupe, M. Bouchard remercie tous les amis qui ont bien voulu honorer de leur présence ce punch tout amical. Il termine en levant son verre aux dames présentes et à la presse. On boit ensuite à la prospérité de la nouvelle entreprise, au triomphe de l'automobilisme, et M. Bouchard, prenant à nouveau la parole, termine la série des toasts par quelques mots pleins d'à-propos et de tact. « Je tiens à répéter, dit-il, que ce n'est pas ici une œuvre de concurrence. Nous sommes à la disposition de tous nos confrères et ne désirons rien tant que de vivre en bonne harmonie avec tous. Nous serons toujours heureux de les voir considérer notre garage comme une maison amie. »

La parole est alors donnée aux chanteurs, et, tour à tour, nous applaudissons MM. Vial, négociant ; Joanny, étudiant ; Jeannot, du M. C. L. ; A. Chenier et Brugnau, des Salons Lyonnais ; Pomède, représentant des maisons Rudge et Withworth, Lanfrey, ancien élève de notre Conservatoire, engagé au théâtre de la Haye, et dont la voix remarquable transporte les auditeurs charmés, Chagot, élève du Conservatoire, etc.

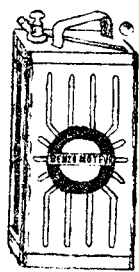
Il est près de 2 heures, la gaieté est à son comble et l'on se retire enchantés, je dirais même *émus*... de cette charmante soirée.

P. S. — Le garage des Terreaux n'est pas fait pour les chapeaux. Qu'on se le dise! CARB.

Quadricycle. — 2 plac. état de neuf moteur Dion et Bouton, roues 65, accessoires compris. Prix 1,500 fr., s'adresser à M. Barriol, 310, cours Lafayette.

OCCASION. — **Automobile Bollée**, 2 places, état de neuf, dernier perfect., 4 chev., pneus 80 partout, access. 12, 24, 36 kil. **Prix : 2.200.** — Th. Joney, à Charentay Rhône).

OCCASION. — 1800 fr. — **Bollée 3 Chev^x** deux places, Accélérateur-Retardateur. Frein Lemoine. Brûleur à pression Longuemare. — Bon état. — A vendre pour cause achat de grande voiture. S'adresser à M. Alph. Eldin, 21 Place Bellecour, Lyon.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque **FENAILLE & DESPEAUX**

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs e Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

U. S. F. S. A.

Commission de Football Rugby

Séance du 28 juillet. (Extrait) : La Commission règle comme suit définitivement le prochain Championnat de France :

« L'Union organise autant de championnats de rugby qu'il existe de comités régionaux. Ces championnats seront joués par éliminatoires de ville à ville et par poule entre clubs de la même ville, l'organisation de ces matches étant laissée à l'initiative de chacun des comités régionaux.

A l'issue des finales des championnats régionaux, des matches interrégionaux, dont l'organisation sera confiée aux comités intéressés, seront disputés comme suit :

1^{re} Région de Paris : vainqueurs des comités de Paris, du Centre-Ouest et de Normandie ; 2^e région du Sud-Ouest : vainqueurs des comités du Sud-Ouest et du Sud ; région du Sud-Est : vainqueurs des comités du Sud-Est, des Alpes et du Littoral.

Ces matches interrégionaux devront se jouer de façon à ce que les vainqueurs du Sud-Est et du Sud-Ouest se rencontrent à Paris le Mardi-Gras.

Pour la finale du Championnat de France, les parties entre Paris, le Centre-Ouest et la Normandie ayant donné un résultat, la Commission soumet au Conseil de l'Union les deux solutions suivantes entre lesquelles elle le prie de se décider à sa prochaine réunion :

A). Le champion de Paris se déplacerait en province, soit à Bordeaux, soit à Lyon si l'Union peut assurer les frais complets de chemin de fer de l'équipe de Paris ou des deux équipes en présence, s'il y a lieu.

B). L'équipe victorieuse du Sud-Ouest ou du Sud-Est viendrait à Paris et ses frais de chemin de fer seraient payés intégralement.

Ce match se disputerait à l'issue du championnat de Paris, c'est-à-dire le 8 avril.

La Commission rappelle que la clôture des engagements pour le Championnat de France, 1^{re} et 2^e série, est fixée au 15 octobre prochain.

Philégio-Club Lyonnais

Société sportive du III^e arrondissement.

Siège social : café Collet, 14, place du Pont.

La séance est ouverte à 8 heures et demie sous la présidence de M. Ducellier ; 20 membres sont présents.

Le président donne lecture des lettres du Stade Grenoblois, des Vrais Amis de Charbonnières et du Racing-Club (section de l'Arbresle).

Football — Le Racing-Club (section de l'Arbresle) nous demandant à jouer une partie de football avec lui ; la commission a décidé que la partie de football se ferait le 20 août prochain. Il est essentiel aussi que bon nombre de sociétaires soient exacts au rendez-vous. On partira par le train qui part de St-Paul à midi 40.

Courses à pieds. — Par décision du bureau, les Championnats du P. C. L. seront renvoyés au dimanche 27 août à 8 heures du matin au Vélodrome de la Tête d'Or.

Démissions. — M. Méziat ayant envoyé sa démission, elle est par conséquent acceptée. Je le prie aussi de se mettre en règle avec M. le Trésorier.

Requalifications. — Les requalifications d'amateurs de MM. Tarin et Drevon professionnels sont acceptées à partir du 7 septembre prochain.

Réunion. — MM. les sociétaires sont avisés que mercredi 16 août, il y aura réunion générale. Ils sont priés d'être exacts ; toute absence non motivée de la part d'un sociétaire entraînera une amende de 0. 50 centimes. Toutes les règles des statuts seront du reste mises en vigueur.

Ordre du jour de la réunion générale : Elections du bureau, des conseillers, des capitaine et vice-capitaine de football, d'un capitaine de cross-country et d'une commission de courses à pieds.

Après diverses questions, la séance est levée à 10 h. 1/2.

La Fête du Racing-Club de Lyon à l'Arbresle.

Le **Racing-Club de Lyon**, secondé par sa section de l'Arbresle avait organisé, dimanche dernier, dans cette localité une fête sportive et champêtre qui a fort bien réussi.

Une piste de 300 m. avait été tracée sur une magnifique pelouse mise gracieusement à la disposition du R. C. L., par M. Boysson, de l'Arbresle. Des tribunes avaient été ménagées pour le public ainsi qu'un buffet.

Enfin, dernier élément de succès, M. le comte de Chabannes, président de la Société des Equipages des Drags de Lyon, présidait cette réunion sportive cependant sans prétention. Remarqué également : MM. Jomard, grand industriel à l'Arbresle, et beaucoup d'autres notabilités de l'endroit. Le maire de l'Arbresle s'était excusé par suite de la distribution des prix des écoles, ce qui n'a pas empêché un nombreux public d'aller applaudir les jeunes athlètes lyonnais. En somme, succès complet dû à MM. Mollard, le sympathique président du R. C. L. et MM. Journon, Pelletier et Goyffon de la section de l'Arbresle, qui se sont dépensés sans compter.

Du côté sportif, succès non moins grand. Sur 11 épreuves, 9 ont été remportées par le R. C. L. C'est un succès encourageant pour cette société qui se signalera certainement encore cette année. Une mention spéciale, à M. Brunon, actuellement au service militaire, qui a enlevé facilement le 100 m.

Voici les résultats :

Rallye-papier (5 kil. environ). — 1. Moissonnier R. C. L., 2. Doze R. C. S. à 50 m., 3. Deygas R. C. L. Cette course est une facile victoire pour Moissonnier, qui débutait sous couleurs du Racing-Club.

100 m. hand. — Finale : 1. Donat (scr.). R. C. L. 2. Brunon (3) R. C. L., 3. Chanas (1) A. C. L., 4. Charobert aîné (6) F. C. R. L. Course splendide, Donat se détache au 90 m. s'assure 0 m. 50 d'avance. Chanas à une poitrine du 2^e.

Lancement du poids (scratch). — 1. Jenny Fridoline, F. C. R. L., 8 m. 85; 2. Guillot, R. C. L., 7 m. 90; 3. Baumann, F. C. R. L., 7 m. 45. Fridoline, très supérieur, gagne facilement.

400 m. hand. — 1. Brunon (15), R. C. L.; 2. Drevet (22), R. C. L.; 3. Chanas (5), A. C. L. Drevet, qui semblait devoir gagner, se fait battre à 5 m. du poteau par Brunon, qui a fait une course splendide.

Saut en longueur. — 1. Denat, R. C. L., 5 m. 16; 2. Brunon, R. C. L., 5 m. 13; 3. Defieux, R. C. Arbresle, 4 m. 96. Jolie lutte entre les deux premiers.

Saut à la perche. — 1. Deygas R. C. L., 2 m. 40; 2. Phalanchet, 2 m. 30. Cette épreuve est la plus appréciée, particulièrement du comte de Chabannes qui applaudit à chaque saut réussi.

1.500 m. hand. — 1. Fischer (Scr.) R. C. L., 2. Moissonnier R. C. L. (50) 3. Georges Charobert R. C. L. (1000). T. 5 m. 26 s. Fischer rattrape vite Moissonnier, son plus sérieux concurrent — en l'absence inexplicable de Pinet et Bavoze du F. C. L. A l'avant-dernier tour, Fischer lâche Moissonnier pour gagner aisément de 25 m.

Lutte à la corde. — Le Racing-Club de Lyon bat l'Athlétique-Club de Lyon après une courte lutte.

Après les courses, une partie de football a vivement intéressé le public.

Le jury était composé comme suit : MM. le comte de Chabannes président d'honneur, Jourdan président, Suc vice-président, Mollard, starter, Debroux juge à l'arrivée, Motte secrétaire du jury, Pelletier, Goyffon, Pelletier jeune, etc., commissaires.

Le soir un grand banquet a réuni tous les coureurs et leurs amis et, après les toasts d'usage, l'on a procédé à la distribution des prix. Un bal, organisé sur la pelouse même des courses, a présenté une animation extraordinaire jusqu'à l'heure du dernier train qui a remporté à Lyon le plupart des participants de cette charmante fête sportive.

Racing Club Bourguignon

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à samedi le compte-rendu des *Grands Prix du R. C. B.*

VIENNE (Isère). — C'est dimanche, 30 juillet, ainsi que nous l'avions annoncé que le *Club Sportif* faisait courir ses championnats de courses à pied et d'athlétisme. Une charmante galerie de spectateurs, composée de dames aux fraîches toilettes et de plusieurs notabilités était venue applaudir nos jeunes athlètes. Malgré une forte chaleur, les courses ont été très bien disputées et cette première fête a été pour notre club un vrai succès.

Voici les résultats des diverses épreuves : **90 m. juniors.** — Roger Servoz en 11', 2"; Léon Maubert.

110 m. haies. — Henri Maubert, 20'; Vallet.

Lancement du poids. — Genevet, 7 m. 20; Servoz, Georges, 7 m.

100 m. plat. — Genevet 11', 4; G. Servoz, 12.

300 m. juniors. — Roger Servoz, 58'; Léon Maubert, 59'; Delaye.

Saut à la perche. — Genevet, 2 m. 20.

400 m. plat. — Genevet-Pailhous.

Cette course a été menée très rapidement par Genevet qui est arrivé dans un magnifique emballage.

Lancement du disque. — Maubert H., 23 m. 50.

Saut en hauteur. — Maubert H., 1 m. 54; Servoz Georges, 1 m. 36.

800 m. plat. — Maubert H., Servoz Roger.

1.500 m. plat. — Servoz Georges, Vallet.

Cette course n'a pas été menée très vite, mais Servoz lâche ses concurrents 100 mètres avant l'arrivée, et couvre cette dernière distance en 13 secondes.

Saut en longueur. — Maubert H., 5 m.; Servoz G., 4 m. 50.

Maubert, fatigué par les épreuves précédentes, n'a pu donner un meilleur résultat.

5.000 m. plat. — Georges Servoz.

Nous nous faisons l'interprète du Club pour remercier M. Sollier, le sympathique président, du zèle qu'il a apporté pour la réussite de cette fête qui était la première de ce genre dans notre ville et qui a été très goûtée. G. S.

PROFESSIONNALISME

Club Pédestre Lyonnais.

(78, rue Vendôme, café de la Nouvelle Mairie).

Tous les sociétaires sont informés qu'une réunion très importante pour la Société, aura lieu ce soir au siège social : café de la Nouvelle Mairie, 78, rue Vendôme. A l'ordre du jour : course interclubs de 10 kilomètres handicap, questions diverses. Des convocations personnelles ayant été envoyées à tous les sociétaires, une amende de 0 fr. 50 sera infligée à tout membre absent à la réunion sans s'être fait excuser.

Le secrétaire : V. BROCHU.

Stade Lyonnais.

(Quai des Célestins 1, café de la Patrie)

Réunion du samedi, 5 courant. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Martelat. Le paiement des cotisations du mois de juillet est effectué à M. Collombet, trésorier. Les dernières formalités pour le transport des invités à la fête du lendemain, sont réglées. L'on procède à l'élection de deux délégués au Comité du Sud-Est de la F. S. A. F. Sont élus : MM. Bouvier et Pellagaud, M. Rouveur est nommé délégué de la Commission cycliste au conseil du Stade Lyonnais. Le jury est nommé pour les championnats du 20 août, il sera composé de : 1° M. Martelat, président et chronométrateur; 2° M. Chabert, starter et juge à l'arrivée; 3° MM. Turrel et Seigneur, secrétaire et secrétaire-adjoint. Le secrétaire de la Société est chargé de l'établissement d'un tableau de records cyclistes et pédestres pour la Société.

La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire : E. PELLAGAUD.

✱ Dimanche, 6 août, a eu lieu la fête champêtre et sortie annuelle du Stade Lyonnais, le rendez-vous était au train de 8 h. 27, à Perrache pour Sérézin-sur-Rhône; personne ne manquait à l'appel; aussitôt arrivés, les stadistes commencèrent jeux et concours en attendant 11 heures, heure de la collation; peu après arrivèrent les amis Turrel Boubier, Janin et Pillière, empêchés par leurs occupations de venir plus tôt.

Nous ne parlerons pas des résultats des concours de boules, de gobilles, de course en arrière ou à deux, mais nous signalerons la performance remarquable de M. Bouvier, pour la course en arrière sur 40 mètres.

Le soir, à 4 heures un banquet de 20 couverts, était servi à l'hôte, de la Gare. A la fin du banquet, M. Martelat, président, offre au nom de la Société, une palme en vermeil d'une réelle valeur artistique, à M. Collombet, trésorier; pour le remercier de son dévouement au Stade Lyonnais; il remercie la commission qui a su si bien organiser la fête et donne ensuite la parole aux chanteurs qui se sont fait applaudir jusqu'à 10 heures du soir, heure de départ du train. Arrivés à Lyon, les stadistes se sont séparés, emportant le meilleur souvenir de cette fête et se donnant rendez-vous à l'année prochaine. E. P.

GYMNASTIQUE



Championnat Fédéral du Sud-Est

Grenoble les 13, 14, 15 août 1899

Programme général. — Samedi 12 août. — A 8 h. du soir : Grande retraite aux flambeaux par les musiques militaires de la garnison.

A 8 h. 1/2 du soir : réception du Président, du Comité central de la Fédération et des membres du jury, à l'hôtel de ville, salle des Concerts.

Dimanche, 13 août. — A 6 h. du matin : Concours du Championnat sur le terrain de manœuvres du 2^e régiment d'artillerie, boulevard Gambetta.

A 11 h. : Répétition des mouvements d'ensemble (en musique).

A 1 h. du soir : défilé de toutes les sociétés et des concurrents au Championnat.

A 2 h. 1/2 : exécution des mouvements d'ensemble (en musique).

A 3 h. : concours de productions libres (boxe, bâton, escrime, pyramides, ensembles, etc.)

A 5 h. : couronnement du champion (proclamation des prix couronnés).

A 6 h. : banquet officiel au Grand-Hôtel.

A 1 h. : fête de nuit au Jardin de Ville. Concours de productions, ballets, tournois, poses etc.)

Lundi 14 août. — Le matin, visite de la ville par les gymnastes (s'il y a lieu, continuation des concours).

A 9 h. 1/2 du matin : Congrès fédéral annuel à l'hôtel de ville (salle des Concerts.)

A 1 h. du soir : défilé des sociétés et champions.

A 2 h. 1/2 : exécution des mouvements d'ensemble (en musique).

A 5 h. : distribution des prix sous la présidence d'honneur du général Marchand, commandant la 27^e division d'infanterie.

A 6 h. : réception offerte aux autorités grenobloises par le président de la Fédération,

à 8 h. : fête de nuit au Jardin de Ville.

Mardi 15 août. — Excursions à la Grande-Chartreuse et à La Mure.

Lyon-Sport, toujours soucieux de renseigner ses lecteurs sur les principales manifestations de la région, délègue un de ses rédacteurs aux fêtes de Grenoble qui seront *très brillantes*.

Touristes Lyonnais.

Ordre de service (Mois d'Août 1899). — **Section Centrale.** —

Dimanche 20. — Fête de la section de Villeurbanne. Réunion de toute la Société, à midi 3/4, place des Terreaux. Grande tenue, gants et guêtres blanches.

Dimanche 27. — Manœuvres au fort Lamothe. Départ du siège à 6 heures 1/2, de la rue Chaponnay, à 7 heures.

Section de Villeurbanne. — **Dimanche 13.** — Répétition pour le concours de Saint-Rambert.

Dimanche 20. — Fête annuelle offerte à tous les membres honoraires, avec le gracieux concours de la fanfare des Touristes Lyonnais.

Dimanche 27. — Répétition générale pour tous les cours en vue du concours de Saint-Rambert.

Section de Saint-Clair-Caluire. — **Dimanche 13.** — Tir au stand de la Société de tir de Lyon. Départ du siège à 7 h. 1/2 du matin; à cette séance seront désignés les tireurs devant former la section des vétérans et la section des adultes pour prendre part au concours du Mont-Cindre; à 10 heures au siège, dernière séance au Floberl pour la formation de la section de pupilles devant prendre part au même concours.

SAINT-RAMBERT-L'ÎLE-BARBE. — La Société de gymnastique *Patrie* donnait dimanche, ainsi que nous l'avons annoncé, son troisième et dernier cours de démonstration des mouvements imposés à son concours régional du 3 septembre.

Nombre de sociétés y avaient envoyé des délégations; nous avons remarqué: l'Avenir du Creusot, la Patrie du 3^e arrondissement, les Touristes de Villeurbanne, la Lyonnaise, l'Alerte du Grand-Trou, l'Espérance de Grenoble, la Jeune France de Villeurbanne, la Fraternelle de Fontaines-sur-Saône, les Touristes de Saint-Clair, l'Alliance gymnastique de Grenoble, les Enfants du Rhône, les Touristes Foréziens, la Gauloise de Lyon, l'Avenir d'Oullins, etc., etc.

Toutes ces sociétés viennent augmenter le nombre des adhésions reçues et nous permettent d'espérer une manifestation imposante à l'Île-Barbe, et avec raison, car nous apprenons, d'autre part, que *Patrie* s'est adjoint, comme moniteur général, une des personnalités gymniques des plus estimées de Lyon.

MAISONS RECOMMANDÉES

B. CATIN, 78, rue Tronchet, à l'entresol, boîte dans l'allée, **rhabilleur**, se rend à domicile sur demande.

DIVERS. — **Roche**, **Bandagiste**, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

GUÉRIN, **rhabilleur**, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

AU CHEVAL DE BRONZE

Lyon-Bellecour

Statues — Bibelots — Cristaux montés
Objets d'Art — Maroquinerie
Cannes — Cravaches — Ombrelles
Éventails — Bijoux, etc.

LIQUIDATION POUR CESSATION DE COMMERCE

Derniers jours de vente — Nouveaux rabais

AGENCEMENTS A VENDRE

EXCURSIONS, VILLÉGIATURES, BAINS DE MER

Hôtels Recommandés

GRAND HOTEL DU MONT-PILAT Station climatérique de premier ordre, à 1.260 m., d'altitude, commune de Pélussin (Loire). Panorama unique sur les Alpes et sur la vallée du Rhône. Vastes forêts de sapins. Prix modérés, arrangements pour familles et suivant séjour, à partir de 7 francs. **Voiture** (ou service) **par Chavanay ou Grand-Croix.**

HOTEL PENSION BELLE-VUE à DRAILLANT (Cursinge) (Hte-Savoie), 650 m. alt., à 30 min. gare de Perrignier, près de Bons St-Didier et Thonon-les-Bains. Belle vue sur le lac de Genève et le Jura. Bois châtaigniers et sapins. Prix modérés. Arrangements pour familles. Voitures à volonté. Chambre de bains.

TERMINUS-HOTEL P. L. M. à BRIANÇON, altitude 1.206 m. (Htes-Alpes). — La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a ouvert à la gare même de Briançon, un grand et bel hôtel dénommé : **Terminus Hôtel P. L. M.**, réunissant tout le confortable que l'on peut désirer.

Prix des chambres. — Services et éclairage électrique compris — Chambres à un lit, 5 fr. avec cabinet de toilette, 3 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 50. Chambre à deux lits, 6 fr.

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

Jeune homme, 18 ans, actif et ancien employé d'administration, demande emploi dans bureau ou magasin. — Ecrire au *Lyon-Sport*, M. O., 26.

Occupation accessoire convenant à employés de commerce, **Agents pour la publicité** sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31

Ex-industriel, 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au *Lyon-Sport*, J. D.

Célibataire, 30 ans, sortant du 13^e bataillon de chasseurs, cherche place de garçon de magasin, bureau, jolie écriture. Bonnes références. Ecrire où s'adresser chez M. Chabrolin, 12, rue des Fantâsques, à Lyon.

CYCLES

Cycles construits avec des pièces de première marque

J. BOUILLON

MÉCANICIEN

LYON, 26, place Tolozan, 26, LYON

RÉPARATIONS — REMISAGE — ENTRETIEN — ACCESSOIRES

Toutes mes réparations sont garanties

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.